

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

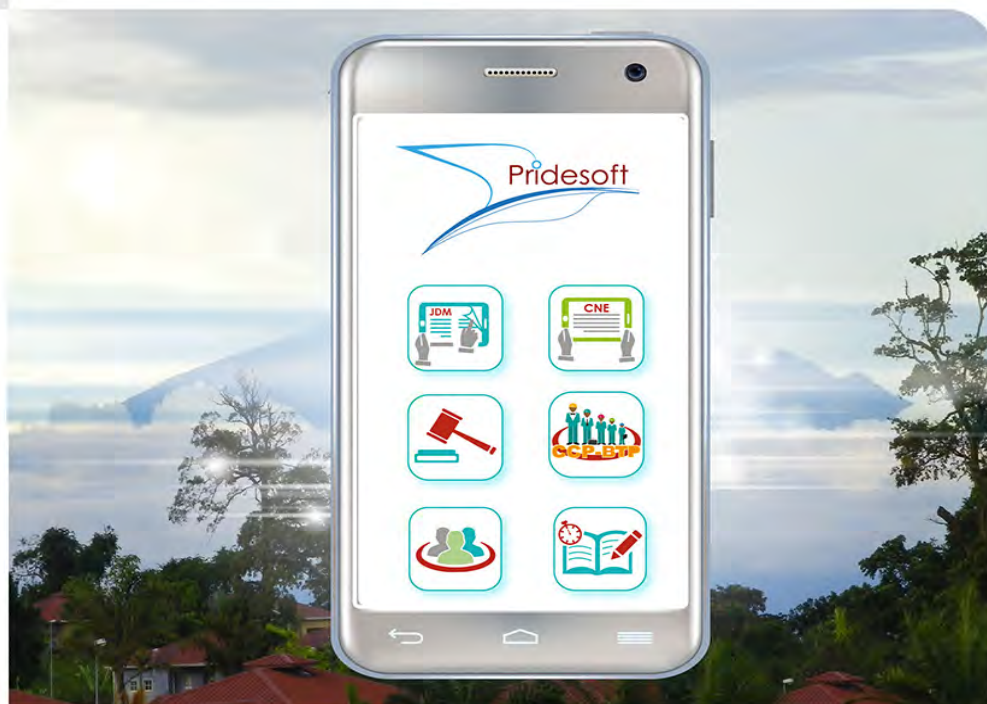
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

02

INFRASTRUCTURE

14

COMMUNICATION

01

SANTE PUBLIQUE

01

RURAL

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

13

ENERGIE

01

ADMINISTRATION

09

GOVERNANCE PUBLIQUE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2018

20 Mars 2020

20 March 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [001/AONO/C.MMA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CMM/CIPM/2020 DU 11/03/2020 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR ÉNERGIE SOLAIRE DE CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DEMBOMA. DEPARTEMENT DU HAUTNYONG.REGION DE L'EST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-03-2020

2

Reference [002/AONO/C.MMA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MMA/CIPM/2020 DU 11/03/2020 POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA. DEPARTEMENTDU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-04-2020

3

Reference [003/AONO/C.MMA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MMA/CIPM/2020 DU 11/03/2020 POUR LES TRA VAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES ET PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE MBOMA. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 17-04-2020

4

Reference [01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS LE DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-04-2020

5

Reference [03/AONO/F.31/SAEF/CDPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/F.31/SAEF/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DUDEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 09-04-2020

6

Reference [04/AONO/F.31/CDPM/20](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/F.31/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LA COMMUNE DE MBOUDA (02) ET A L'ECOLE PUBLIQUE TCHELEPI (GROUPEMENT BAMOUGONG) (01) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 15-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference	001/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2020 DU 11/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ESSEING, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-04-2020

8

Reference	002/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 du 11/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PETIT PONCEAUX À NGAMBE CENTRE (ROUTE TRAVAUX PUBLICS-NOUVEAU LOTISSEMENT; ROUTE CARREFOUR ANCIENNE TOTAL-AUBERGE MUNICIPAL), ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-04-2020

9

Reference	003/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 11/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE MARCHÉ ÉQUIPÉ DE COMPTOIRS À POUTKAK DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBÈ , DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-04-2020

10

Reference	005/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 17/3 /2020 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCEE DE VOUNALOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINÉSÈC, EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-04-2020

11

Reference	004/AONO/C.NGBE/CIPM/ 2020 DU 11/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.NGBE/CIPM/ 2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT À BOTKO POUR POSTE AGRICOLE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	005/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 du 13/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE PIMBO. ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-04-2020

13

Reference	006/2020/AONO/K25/SAEF/CDPIWMD Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2020/AONO/K25/SAEF/CDPIWMD DU 17/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCEE TECHNIQUE DE MAGA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGAFINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-04-2020

14

Reference	006/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2020 DU 13/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2020 DU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE D'ACHÈVEMENT DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOTBEA, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	15-04-2020

15

Reference	002/AONO/C.SMO/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	N° 002/AONO/C.SMO/CIPM/2020 DU 18/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MINI CENTRALE SOLAIRE A SOMALOMOREPARTIS EN DEUX (2) LOTS : LOT 1 : CMA DE SOMALOMOLOLOT 2 : MARCHÉ DE SOMALOMO
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-03-2020

16

Reference	007/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 17/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCEE DE DOMPYA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-04-2020

17

Reference	02/AONO/F.31/CDPM/20 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/F.31/CDPM/20 DU 16 MARS 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES EQUIPES DE PMH A BALATCHI-ZINMAGONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET A LA CHEFFERIE BAMENDJING DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	01 BIS BIS/AONO/CIPM/CDS/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01 BIS BIS/AONO/CIPM/CDS/2020 "EN PROCEDURE D'URGENCE" POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL EN VUE DE LA REALISATION DE LA MICROCENTRALE HYDRO ELECTRIQUE DE LINGANG-FOTO
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	20-03-2020

19

Reference	008/AONO/SG/CDS/CDPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/SG/CDS/CDPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE DSCHANG, TRONCON / SECTION : 1- (PONT MILITAIRE – CARREFOUR MAMIJOU – CHEFFERIE FORÉKÉ-DCHANG) ; 2- (PONT CAPLAME – PONT COPLART – MC² FORÉKÉ-DSCHANG AVEC INTERSECTION MONTÉE TAZANOU – AXE NGUIÉNO'O) ; 3- (AXE MARCHÉ B – MC² FORÉKÉ-DSCHANG AVEC INTERSECTION TRIANGLE CARREFOUR YVES – RAINBOW) ; 4- (RUES DU QUARTIER ASSUETSA), DÉPARTEMENT DE LA MENOUA RÉGION DE DE L'OUEST
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	10-04-2020

20

Reference	001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BESSOUNGKANG-MPOBO PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR 06 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉESDU MINTP À LA COMMUNE DE BONALÉA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	09-04-2020

21

Reference	002/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RN5 (NKAPA)-GRAND SOUZA PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR 06 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉESDU MINDDEVEL À LA COMMUNE DE BONALÉA
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	09-04-2020

22

Reference	003/AONO/C-BONALEA/CIPMJ2020 DU 18 MARS 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-BONALEA/CIPMJ2020 DU 18 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE SOUZA GARE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉESDU MINEDUB À LA COMMUNE DE BONALÉA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	004/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUNANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LACOMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

24

Reference	005/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ A SOUZA, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LACOMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

25

Reference	N°00000003/AONO/MPT/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000003/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	22-04-2020

26

Reference	N°00000004/AONO/MPT/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00000004/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUEET DES LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-04-2020

27

Reference	N°00000005/AONO/MPT/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00000005/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 RELATIF A LA POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAUX POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINPOSTEL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	21-04-2020

28

Reference	004/AONO/C-PTA/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/C-PTA/CIPM/2020 DU 16/03/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE : SEBORDANS LA COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	09-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	02/AONO/SPE/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/SPE/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE COMPLEMENT DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE DE PRESSE KBA COMET A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

30

Reference	002/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2020 DU 19 MARS 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, PROCEDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-04-2020

31

Reference	N°35/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°35/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 18 MARS 2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE DANS LE RESEAU NORD (REGIONS DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD), PROGRAMME 2020.FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	17-04-2020

32

Reference	N° 36/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 36/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 10 MARS 2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, PROGRAMME ANNUEL 2020 (PROGRAMME ANNUEL 2020).FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICE 2020.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	17-04-2020

33

Reference	003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2020 DU 19MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DESANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE WAFO ET DOUMO N°LOT DÉSIGNATION DES TRAVAUX LOCALITÉS 1 CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) WAFO 2 CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DOUMO
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2020 Lire
Titre/objet	N°004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2020 DU 19 MARS 2020RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 09 (NEUF) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINEDANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO,DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTL. REGION DU NORD. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-04-2020

35

Reference	001/DC/CDPM-W/C19/LT DLA BASSA /2020 du 19/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CDPM-W/C19/LT DLA BASSA /2020 DU 19/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU LYCÉE TECHNIQUE DEDOUALA BASSA À DOUALA, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICIMPUTATION - EXERCICE : 2020ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : LYCEE TECHNIQUE DE DOUALA BASSA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-04-2020

36

Reference	002/DC/CDPM-W/C19/DAPROFF DLA6/2020 du 19/03/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CDPM-W/C19/DAPROFF DLA6/2020 DU 19/03/2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DE BUREAUX DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE DOUALA HÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICIMPUTATION - EXERCICE : 2020ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE DOUALA 6E
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-03-2020

37

Reference	N°000006/DC/MPT/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000006/DC/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SONORISATION SANS FIL POUR LES SALLES DE CONFERENCES DES SERVICES CENTRAUX DU MINPOSTEL
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-04-2020

38

Reference	N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 DU 11 MARS 2020 EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA MER A KRIBI.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-04-2020

39

Reference	N°003/ASMI/FEICOM/DG/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FEICOM/DG/2020 DU 19 MARS 2020POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX COMPTABLES, EN VUE DEL'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2019, 2020, 2021 DU FEICOM
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	06-04-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	N°001/AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/ SMA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N°001 /AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/ SMA/2020 DU 18 MARS 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE SELECTIONNER UNE MAITRISE D'OEUVRE DEVANT ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-04-2020

41	Reference	N°002/AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/SMA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N°002 /AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/SMA/2020 DU 18 MARS 2020- POUR LA PRE-QUALIFICATION DES SOCIETES EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-04-2020

42	Reference	N°28/AMI/MINTP/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°28/AMI/MINTP/2020 DU 19 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA REALISATION DES PRESTATIONS D'AUDIT DU SYSTÈME DE PROGRAMMATION DE L'ENTRETIEN ROUTIER AU CAMEROUN FINANCEMENT : LIGNES FONDS ROUTIER – EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	13-04-2020

43	Reference	1976/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1976/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 17 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/20/AONO/SDCC/CIPM DU 31/01/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIX (10) VEHICULES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

44	Reference	N°001/N/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

45	Reference	N°008/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/FEICOM/DG DU 19 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 23 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	COMMUNIQUE 01 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, COMPOSANTE2 DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	COMMUNIQUE 02 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS, Y COMPRIS LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS LES LOCAUX DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

48	Reference	COMMUNIQUE 03 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

49	Reference	COMMUNIQUE 06 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE L'UNITE TECHNIQUE A LA COORDINATION DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	COMMUNIQUE 04 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VISIOCONFERENCE AU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	COMMUNIQUE 05 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	1976/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1976/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 17 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/20/AONO/SDCC/CIPM DU 31/01/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIX (10) VEHICULES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	N°001/N/CCAA/DG/PDST/COO/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

54	Reference	N°008/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/FEICOM/DG DU 19 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 23 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

55	Reference	N°80/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	DECISION N°80/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 19 MARS 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

56	Reference	N°79/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG Lire
	Titre/objet	DECISION N°79/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 19 MARS 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

57	Reference	N°008 /D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	DECISION N°008 /D/FEICOM/DG DU 19 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	N°001-20/D/C/AKO/SG Lire
	Titre/objet	DECISION N°001-20/D/C/AKO/SG/ DU 19 MARS 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

59	Reference	01/R/DG/DAF/SOHLI/2020 DU 13 MARS 2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/R/DG/DAF/SOHLI/2020 DU 13 MARS 2020 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°003/M/SOHLI/CIPM/2018 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/SOHLI/CIPM/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RESTAURATION À L'HÔTEL SAWA À DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

60	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1 /A/PREF-MI/CDPM/2020 DU A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CDPM/2020 DU 28 FÉVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA TOITURE DE LA PRISON DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJUSTICE, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

61	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/A0N01 C-MENGUEMEICIPM/2020 DU 12/02/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO10 REGION DU CENTRE -
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

62	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N° 002/AONO/C-MENGUEMEICIPM/2020 DU 12/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGUEME, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-REGION DU CENTRE- 4 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINEE ET MINADER.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE - EN DEUX LOTS N° LOT DESIGNATION FINANCEMENT 1 CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À YINKOUE, BIKOUM (MELEH, ADZAP-SI, NYEP (FOE) ET MANENGOMBO BIP MINDDDEVEL, EXERCICE 2020 2 CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MEBOGO-SI BIP MINEE, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

64

Reference	ADDITIF N°001_/A/CMTA/CIPM/20 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001_/A/CMTA/CIPM/20
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

65

Reference	ADDITIF N° 01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N°003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU12/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE MENGUEME, COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDDEVEL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MBOMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CMM/CIPM/2020 DU 11/03/2020 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR ÉNERGIE SOLAIRE DE CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DEMBOMA. DEPARTEMENT DU HAUTNYONG.REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
27 351016A1223 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'éclairage public par énergie solaire de certains villages de la commune de MBOMA. Département du HAUTNYONG.
Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ” Lot I : Travaux préliminaires ;
- ” Lot II : Installation des points lumineux ;

3. Cout Prévisionnel

40 000 000 TTC

4. Allotissement

Lot I : Travaux préliminaires ;
Lot II : Installation des points lumineux ;

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public. EXERCICE 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MBOMA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA, au plus tard le **17/04/2020 à 08 Heures** précises et portera les mentions suivantes:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CMM/CIPM/2020 Du 11/03/2020 POUR
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR ÉNERGIE SOLAIRE DE CERTAINS VILLAGES DE LA COMMUNE DEMBOMA.
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG. REGION DE L'EST.**

**(Préciser le(s) lot (s) sollicité (s))
'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement'**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre a ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de V ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps a la salle de conférences de la Commune de MBOMA le **17/04/2020 à 09 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. :

b. Offres technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 75% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% :

c. Offres financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

8. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement;
- 3- Moyens matériels;
- 4- Références;
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
- 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 75%. (soit au moins 19 « oui » sur 25) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 75%;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA, aux numéros de téléphones: 677 866 636/666 672 696

MBOMA le 11 Mars 2020

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Frederic

COMMUNE DE MBOMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MMA/CIPM/2020 DU 11/03/2020 POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
15197 01641223 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA. Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction de blocs de deux salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la commune de MBOMA. Département du HAUT-NYONG. Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- Lot 200: Les terrassements;
- Lot 300: Les fondations;
- Lot AOO : Les maçonneries et élévation ;
- Lot 500 ; La charpente - la couverture et le plafond ;

- Lot 600: Les menuiseries bois.
- Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- Lot 800 ; L'électricité ;
- Lot 900: La peinture
- Lot 1000: Les VRD;

3. Cout Prévisionnel

17 500 000 TTC

4. Allotissement

LOT 1: Bloc de deux salles de classes à l'EP de KAGNOL 2

LOT 2: Bloc de deux salles de classe à l'EP de MBAME 2

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public. EXERCICE 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MBOMA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA. au plus tard le **17/04/2020 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.MMA/CIPM/2020 Du 11/03/2020 POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBOMA. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST

**(Préciser le(s) lot (s) sollicité (s))
'A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement'**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (06) mois calendaires. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit: 175 000 (Cent soixante-quinze mille) Francs CFA par lot.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de V ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le **17/04/2020 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

3. Offre Administrative

1) Absence de la caution de soumission;

2) Pièce administrative falsifiée;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.

3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;

2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 1A.3 du RPAO

N.B. Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;

2- Personnel d'encadrement ;

3- Moyens matériels ;

A- Références:

5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;

6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

1- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

S- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%. (soit au moins Ub « oui » sur 65) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 70%;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA. aux numéros de téléphones : 677 866 636/666 672 696

MBOMA le 11 Mars 2020

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Frederic

COMMUNE DE MBOMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MMA/CIPM/2020 DU 11/03/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES ET PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE MBOMA. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
27 351 01 641223 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'ouverture de certaines routes communales et pistes agricoles et de réhabilitation d'une route communale dans la commune de MBOMA. Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Travaux préliminaires;
- Travaux de terrassements ;
- Assainissement-drainage;

3. Cout Prévisionnel

27 700 000 TTC

4. Allotissement

LOT N°1: Réhabilitation de la route Communale NGOAR-MBOMA (10km)

LOT N°2: Ouverture de la route Communale KAGNOL1- HAMEAU (3 KM) :

LOT N°3: Ouverture de la piste agricole KAKIMPEN (3KM):

LOT N°4: Ouverture de la piste agricole NGOAPWOULMEKAMANDA (3km);

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public. EXERCICE 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MBOMA. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MBOMA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MBOMA. au plus tard le **17/04/2020 à 12 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.MMA/CIPM/2020 Du 11/03/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES ET PISTES AGRICOLES ET DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE MBOMA. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

**(Préciser le(s) lot (s) sollicité (s))
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de Trois (03) mois calendaires. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances,

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MBOMA le **17/04/2020 à 13 heures** précises par la Commission interne de Passation des marchés de la Commune de MBOMA. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires:

a. Offre administrative

- 1) Absence de la caution de soumission:
- 2) Pièce administrative falsifiée:
- 3) Non-conformité ou absence de Tune des pièces administratives après te délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

tuLB: Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs a la qualification des candidats porteront sur:

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée parle soumissionnaire:
- 2- Personnel d'encadrement ;
- 3- Moyens matériels ;
- 4- Références:
- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s)du projet sur les trois (03) dernières années :
- 6- Attestation de solvabilité financière d au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s)du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux :
- 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont t'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égala 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 30) seront examinées.

15. Attribution

Chaque lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme :
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal a 70%
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de La date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MBOMA. aux numéros de téléphones : 698 007 778/650151923.

MBOMA le 11 Mars 2020

Le MAIRE

FOUDA FOU DA Frederic

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS LE DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'agriculture et du développement Rural, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Installations ;
- Désherbage-débroussaillage du site;
- Curage et recalibrage du lit du cours d'eau ;
- Maçonnerie de moellons banchés pour culées et ailes Béton armé;
- Remblais contigus aux ouvrages;
- Remblais d'accès à l'ouvrage;
- La signalisation et la prise en compte de la protection de l'environnement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quinze millions (15 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le lot 1 et dix millions (10 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises pour le lot 2.

4. Allotissement

Lot	Localités	Longueur (m)	Largeur (ml)	Hauteur de cuvé (ml)
1	Construction d'un ponceau reliant King-place à Mbemoua derrière la chefferie supérieure	5	4,5	1,8
2	Construction d'un dalot sur la rivière Mengooh reliant Poneki 1 à Poneki 2	6	2,8	1,50

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais implantées sur le territoire national.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de l'Agriculture et du développement Rural. Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture du Département des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), ou à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du développement Rural des Bamboutos.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture du Département des Bamboutos (Service des Affaires Economiques Financières), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de vingt- cinq mille(25000) FCFA au titre des frais d'achat de dossier. cette quittance devra identifier l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées * mme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et lancières), au plus tard le 09/04/2020 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/F.31/SAEF/CDPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS LE DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

LOT N°

" An'ouvrirqu'en séance de dépouillement ".

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 03 mois calendaires par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de vingt (20) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier et compagnie d'assurance de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de 300 000 (trois cent

mille) francs CFA pour le lot 1, et 200 000 (deux cent mille) francs CFA pour le lot 2. le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies

certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 09/04/2020 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale de l'Economie, la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos (montée du stade municipal). L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ^
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment :

- a) Absence de la caution de soumission .
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits, '
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ;
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois dernières années.

Critères essentiels ,

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

K- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

CEXPÉRIENCE

DE L'ENTREPRISE ;

D- MATÉRIELS ;

E- CAPACITÉ DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES ;

a) METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.; i j j

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Aucune entreprise ne peut être adjudicataire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural des Bamboutos ou à la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières).

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants .673 20 57 25 /699 37 07 48.

17-Additif à l'appel d'offres

Le Préfet du Département des Bamboutos (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

MBOUDA le 13 Mars 2020

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/F.31/SAEF/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 54 32 422 02 451705 2254 811

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2020, le Préfet des Bamboutos, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification rurale dans certaines localités du Département des Bamboutos Lot : Village Batchepa (Groupement Bamendjinda) : Electrification rurale, dans l'arrondissement de Mbouda Lot N°2 : Village Bataki 3 (Groupement Batcham) : Electrification rurale, dans l'arrondissement de Batcham, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Lot1 :

- Fabrication et installation d'un panneau de chantier;
- Mobilisation générale;
- Construction d'une ligne Mixte MT/BT Monophasée en câble Almélec 1x54 mm2 et torsadé 4x25mm2;
- Poste de transformation H61 25 KVA -17,32 KV/B2;
- Construction d'une ligne BT Monophasé 4x25 mm2 en câble torsadé;
- Branchements et Installations intérieures.

Lot2:

- Fabrication et installation d'un panneau de chantier,
- Mobilisation générale;
- Construction d'une ligne MT triphasé 3x34 mm2;
- Poste de transformation MT biphasé H61-100 KVA-30 KV/B2;
- Construction d'une ligne BT triphasé 3x50mm2+NP+2EP;
- Branchements et installations intérieur

3. Cout Prévisionnel

Lot	Localités	Coût prévisionnel des projets en FCFA	Coût prévisionnel de la 1 ^{ère} phase en FCFA	Coût prévisionnel de la 2 ^{ème} phase en FCFA
1	Batchepa (Groupement Bamendjinda)	42 000 000	30 000 000	12 000 000
2	Bataki 3 (Groupement Batcham)	40 905 000	40 905 000	

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'électricité.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de, ne parvenir à la Commission Départementale de Passation de Marchés des Bamoutos au plus tard le 09/04/2020 à 11 heures

précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/F.31/SAEF/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DU DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS LOT N°1 : VILLAGE BATCHÉPA (GROUPEMENT BAMENDJINDA) : ELECTRIFICATION RURALE (PHASES 1 ET 2)

LOT N°2 : VILLAGE BATAKI 3 (GROUPEMENT BATCHAM) : ELECTRIFICATION RURALE

, (en procédure d'urgence)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre (04) mois/Lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de ;

Lot	Localités	Cautionnement provisoire en FCFA
1	Batchepa (Groupement Bamendjinda)	840 000
2	Bataki 3 (Groupement Batcham)	818 100

Il est valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du cahier des charges. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 9/04/2020 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types: les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les délais prescrits,
- d) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- e) Note technique inférieure à 70% ;
- f) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- g) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle on atteste n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent:

- A- Présentation générale de l'offre (02 critères) ;
- B- Expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- C- Personnel du soumissionnaire (06 critères) ;
- D- Moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- E- Méthodologie d'exécution des travaux (05 critères).
- F- Capacité de mobilisation des ressources financières (02 critères).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les soumissionnaires non retenus pour l'attribution du marché sont invités à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Préfecture de Mbouda pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

Aucun candidat ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie des Bamboutos à Mbouda.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants ;673 20 57 25 /699 37 07 48.

19- Additif à l'appel d'offres

Le Préfet des Bamboutos (Autorité Contractante), se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

MBOUDA le 13 Mars 2020

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/F.31/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LA COMMUNE DE MBOUDA (02) ET A L'ECOLE PUBLIQUE TCHELEPI (GROUPEMENT BAMOUGONG) (01) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 423 03 451705 2246 811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2020, le Préfet des Bamboutos, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour de construction de trois (03) forages équipés de PMH dans la Commune de Mbouda (02) et à l'Ecole Publique Tchelep (groupement Bamougong) (01) dans l'Arrondissement de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque forage est la suivante :
Installation du chantier, Fabrication et pose de panneau de chantier;
Etudes hydrogéologique et géophysique et implantation du forage;
Foration, équipement, développement et essai de débit ;
Analyses physico/chimiques et bactériologiques des eaux du forage ;
Aménagement d'une superstructure ;
Installation d'un système d'exhaure ;
Animation et formation d'un comité de gestion du point d'eau.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel des travaux est de 25 500 000 CFA, soit

4. Allotissement

Cet Appeld'Offres est constitué de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'électricité.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda (Secrétariat particulier) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances de Mbouda, d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Commission Départementale de Passation de Marchés des Bamboutos au plus tard le 15/04/2020 à 10 heures

précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 04/AONO/F.31/CDPM/20 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LA COMMUNE DE MBOUDA (02) ET A L'ECOLE PUBLIQUE TCHELEPI (GROUPEMENT BAMOUGONG) (01) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST (EN PROCE
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de Trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres de ;

Lot	Désignation	Montant caution de soumission (Francs CFA)
1	Commune de Mbouda(02)	340 000
2	Ecole publique Tchélépi	170 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du règlement. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres,

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment les offres non conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/04/2020 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types: les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les délais prescrits,
- d) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- e) Note technique inférieure à 70% ;
- f) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- g) Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle on atteste n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- Présentation générale de l'offre (02 critères) ;
- B- Expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- C- Personnel du soumissionnaire (06 critères) ;
- D- Moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- E- Méthodologie d'exécution des travaux (05 critères).
- F- Capacité de mobilisation des ressources financières (02).

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques (au moins 70%) et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Préfecture de Mbouda pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant

NB : Un adjudicataire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie des Bamboutos à Mbouda.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18- Additif à l'appel d'offres

Le Préfet des Bamboutos (Autorité Contractante), se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent

MBOUDA le 16 Mars 2020

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ESSEING, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 01 641434 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020, le Maire de NGAMBE, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGAMBE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, un appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'esseing.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-études
- Terrassements
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries
- Electricité
- Revêtements
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Seize millions cinq cent mille (16 500 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local, l'Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **54 15 197 01 641434 2222 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngambé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de NGAMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat générale de la commune de Ngambè, au plus tard le **14/04/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert
N° 001/AONO/C.NGBE/CIPM/ 2020 DU 11/03/2020
Pour les Travaux de Construction d’un bloc de deux salles de classe a l’école publique de d’ESSEING,
Arrondissement de Ngambe, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.
En procédure d’urgence
A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

NB : L’offre financière devra être accompagnée d’un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste est jointe dans présent DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Trois cent trente mille(330 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambè le **14/04/2020 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambè. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% (12/16) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% (12/16) de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NGAMBE le 11 Mars 2020

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PETIT PONCEAUX À NGAMBE CENTRE (ROUTE TRAVAUX PUBLICS-NOUVEAU LOTISSEMENT; ROUTE CARREFOUR ANCIENNE TOTAL-AUBERGE MUNICIPAL), ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641434 2251 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements Publics de l'année 2020, le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de trois (03) petits ponceaux à NGAMBE centre (route travaux publics-nouveau lotissement ; route carrefour ancienne total-auberge municipal. Arrondissement de NGAMBE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installation de chantier ;
- Etudes d'implantation ;
- Désherbage et débroussaillage ;
- Curage du lit d'eau ;
- Démolition de l'ouvrage existant ;
- Culées de 3 à 4mètres ;
- Réalisation du tablier ;
- Enrochement au niveau des bases des culées avec des moellons ;
- Fourniture et pose des poutrelles et entretoises IPE 450 ;
- Peinture
- Equipements (garde-corps en acier galvanisé, panneau de signalisation de type A ou AB, etc.)
- Fossés maçonnés.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour les deux lots est de **soixante-quinze millions (75 000 000) franc CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises **qui s'estimeront capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'Avis d'Appel d'Offres.**

6. Financement

Les travaux de réalisation des forages repartis en deux (02) lots, objet du présent Avis d' Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le BIP 2019 pour le compte de la Commune de NGAMBÉ. Imputation budgétaire : **54 27 351 01 641434 2251 821_**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat générale de la Commune de Ngambe, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable **à la recette municipale de NGAMBÉ.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngambe au plus tard le **14/04/2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 002/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 du 11/03/2020
Pour les Travaux de Construction de trois (03) petit ponceaux à NGAMBE centre (route travaux publics-nouveau lotissement; route carrefour ancienne total-auberge municipal)
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

N.B. L'offre financière devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. A 2% du cout prévisionnel, soit un million cinq cent (1 500 000) francs CFA toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixés ainsi qu'il suit :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambè le **14/04/2020 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambè. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% (13/18) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière*

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngambe, des publications du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAMBE le 11 Mars 2020

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR DE MARCHÉ ÉQUIPÉ DE COMPTOIRS À POUTKAK DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGAMBÈ , DEPARTEMENT DE LA SANAGA – MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641434 2226 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du *Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020*, le Maire de la Commune de NGAMBE, Autorité contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAMBE, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un (01) hangar de marché à POUTKAK dans le Département de la SANAGA-MARITIME, Région du LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- IMPLANTATION
- FONDATION
- ELEVATION
- CHARPENTE COUVERTURE
- ENDUIT ET REVETEMENT
- ELECTRICITE
- PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt cinq millions (25 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, sont financés par **le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 Imputation : 54 27 351 01 641434 2226 821**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **recette municipale de Ngambè**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de Passation des Marchés de la commune de Ngambè, au plus tard le **14/04/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert
N°003/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 11/03/2020
Pour les travaux de construction d’un (01) hangar de marche à Poutkak dans l’arrondissement de Ngambe,
Département de la Sanaga – Maritime, Région du littoral.
En procédure d’urgence
A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

NB : L’offre financière devra être accompagnée d’un CD contenant la version numérique sous format excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offre est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambè le **14/04/2020 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambè. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% (12/16) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique (offre technique) ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè ,dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAMBE le 11 Mars 2020

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_005/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 17/3 /2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCEE DE VOUNALOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINÈSÈC, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 25 331 02 5613150 2222 433

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de trois salles de classe avec bureau au LYCEE DE VOUNALOU, Arrondissement Yagoua, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo- Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Trente-deux Millions (32 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois derniers années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2020 sur les lignes d'Imputations respectives : 8. Ligne N°54 25 331 02 5613150 2222 433

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 9/11/2020 à 14Heures et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 17/3/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU
LYCEE DE VOUNALOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 640000 (six cent quarante mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 7/4/2020 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administrative

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète.
- b) ~~Pièce non conformes,~~

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,

d) Absence d'un sous-détail de prix,

2. Sous-détail de prix irréaliste ou erroné

3. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 17 Mars 2020

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.NGBE/CIPM/ 2020 DU 11/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT À BOTKO POUR POSTE AGRICOLE, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 30 391 01 641434 2220 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020, le Maire de NGAMBE, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGAMBE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, un appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bâtiment pour poste agricole à BOTKO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-études
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries
- Electricité
- Revêtements
- Peinture
- VRD
- Plomberie

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions cinq cent mille (20 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local, l'Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **54 30 391 01 641434 2220 921**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngambé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de NGAMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat générale de la commune de Ngambé, au plus tard le **14/04/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert
N°004/AONO/C.NGBE/CIPM/ 2020 DU 11/03/2020
Pour les Travaux de Construction d'un bâtiment pour poste agricole à BOTKO, Arrondissement de Ngambe,
Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.
En procédure d'urgence
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”**

NB : L'offre financière devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste est jointe dans présent DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **quatre cent trente mille(400 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambé le **14/04/2020 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% (12/16) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% (12/16) de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAMBE le 11 Mars 2020

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NGBE/CIPM/2020 DU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE AVEC ROBINETS ÉQUIPÉS DE PANNEAUX SOLAIRES DANS LA LOCALITÉ DE PIMBO. ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 423 03 641434 2246 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements Publics de l'année 2020, le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation d'un (01) forage avec robinets équipés de panneaux solaires dans la localité de Pimbo. Arrondissement de NGAMBE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Prospection géo physique
- Etudes d'implantation ;
- Foration ;
- Equipement et développement du forage ;
- Superstructure et installation de chantier ;
- Développement et essais de débits ;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) franc CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

Elle est réservée aux Entreprises de droit camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux de réalisation du forage repartis en un (01) lots, objet du présent Avis d' Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le BIP 2020 pour le compte de la Commune de NGAMBÉ. Imputation budgétaire : **54 32 423 03 641434 2246 851**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngambe ou au Bureau du courrier de la Commune de NGAMBÉ, **Tél : 676 07 84 09/ 674 97 47 46/ 658 60 05** , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **recette municipale de NGAMBÉ**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngambe ou au Bureau du courrier de la Commune de NGAMBÉ, , au plus tard le **15/04/2020** à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 005/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2020 du 13/03/2020
Pour les Travaux de Construction d'un (01) forage avec Robinets équipés de Panneaux solaires dans la
localités de Pimbo
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2020
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

N.B. L'offre financière devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois pour chacun des lots. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de **trois cent mille (300 000) franc CFA** toutes taxes comprises et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambé le **15/04/2020** à **12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% (13/18) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique (offre technique) ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB. : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngambe ou au Bureau du courrier de la Commune de NGAMBÉ, des publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAMBE le 13 Mars 2020

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/2020/AONO/K25/SAEF/CDPIWMD DU 17/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCEE TECHNIQUE DE MAGA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA FINANCEMENT ; BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINESEC, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 25 33102 571342 2222 433

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de trois salles de classe avec bureau au LYCEE TECHNIQUE DE KfAGA, Arrondissement MAGA, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo-Danay à Vagoua, Autorité Contractante, fait appel en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- Lacharpente - couverture-piafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Trente-deux Millions (32 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2020 sur les lignes d'imputations respectives : 8. Ligne N° 54 25 33102 571342 2222 433

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Perception de Maga.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 7/04/2020 à 14 Heures et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL**

D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU / 17/03 /2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE DECONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU LYCEE TECHNIQUE DE MAGA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGA

***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 640 000 (six cent quarante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 7/04/2020 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

I. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO,

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.

e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièce non conformes,
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous-détail de prix irréaliste ou erroné

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 17 Mars 2020

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

COMMUNE DE NGAMBE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NGBE/CIPM/SPM/2020 DU 13/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE D'ACHÈVEMENT DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BOTBEA, ARRONDISSEMENT DE NGAMBE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 40 531 07 641434 2231 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020, le Maire de NGAMBE, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de NGAMBE, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, un appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence Pour les Travaux de d'achèvement de réhabilitation du centre de santé intégré de BOTBEA,

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires-études
- Terrassements
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries
- Electricité
- Revêtements
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-huit millions cinq cent mille (18 500 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local, l'Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **54 40 531 07 641434 2231 611**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngambé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de NGAMBE.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat générale de la commune de Ngambé, au plus tard le **15/04/2020 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert
N°006/AONO/C.NGBE/CIPM/ 2020 DU 13/03/2020
Pour les Travaux de d’achèvement de réhabilitation du centre de santé intégré de BOTBEA, Arrondissement
de Ngambe, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.
En procédure d’urgence
A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

NB : L’offre financière devra être accompagnée d’un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste est jointe dans présent DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Trois cent soixante-dix mille(370 000) Francs CFA** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des délibérations de la commune de Ngambé le **15/04/2020 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngambé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture des plis
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures ;
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité aux spécifications techniques ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 70% (12/16) des sous critères ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% (12/16) de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngambè dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Ngambé, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

NGAMBE le 13 Mars 2020

Le MAIRE

BIMAÏ Simon Pierre

COMMUNE DE SOMALOMO

**N° 002/AONO/C.SMO/CIFM/2020 DU 18/03/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX
DECONSTRUCTION DE MINI CENTRALE SOLAIRE A SOMALOMOREPARTIS EN DEUX (2) LOTS : LOT 1 :
CMA DE SOMALOMO LOT 2 : MARCHÉ DE SOMALOMO**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

5427351016412032254821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020, le Maire de la commune de Somalomo lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de mini centrales solaires à Somalomo repartis en deux (2) lots; Lot 1 CMA de Somalomo; Lot 2 Marché de Somalomo, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation : Mobilisation et Implantation ; Centrale photovoltaïque de 2500 WC ; Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

I.01' I : CMA DL SOMALOMO ; Ifl 000 000 ; LOT 2 : Marche DL SOMALOMO 10 000 000

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP). Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la commune de Somalomo dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la commune de Somalomo, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune de Somalomo d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante milles) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la commune de Somalomo (Sen/ice des Marchés), au plus tard le 08/04/2020 à 10 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au maire de la commune de Somalomo avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02/AONO/C.SMO/CIPM/2020 DU18/03/2020

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE

MINI CENTRALE SOLAIRE A SOMALOMO REPARTIS EN DEUX (2) LOTS :

LOT 1 : CMA DE SOMALOMO ; LOT 2 : Marché DE SOMALOMO

FINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2020

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de ; deux cent mille (200 000) F CFA par lot soumissionné valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 08/04/2020 à 11 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés de la commune de Somalomo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de ;

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre financière inférieure à 85% du budget prévisionnel ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 70% de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2- Critères essentiels

Le personnel d'encadrement (09 rubriques)

La disponibilité du matériel (02 rubriques)

Les références de l'entreprise (02 rubriques)

L'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques)

La présentation des offres (03 rubriques)

oui/non

oui/non

oui/non

oui/non

oui/non

Le non-respect d'au moins 15/19 des rubriques entraîne réimpression de l'offre conformément aux grilles d'évaluation

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du chef service technique de la commune de Somalomo. tel; 698474215/

SOMALOMO le 20 Mars 2020

Le MAIRE

NDJANKOUM Felix Jean Paul

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 17/03/2020
ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES
DECLASSE AVEC BUREAU AU LYCEE DE DOMPYA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE
GOBOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MI?JESEC, EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de trois salles de classe avec bureau au LYCEE DE DOMPYA, Arrondissement Gobo, Département du Mayo-Danay, Le Préfet du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère des Enseignements Secondaires

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des ^des préalables est de Trente-deux Millions (32 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine et n'ayant pas abandonné un chantier les trois dernières années.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2020 sur les lignes d'imputations respectives :

8. Ligne

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service de la Passation des Marchés de la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service de la Passation des Marchés à la préfecture du Mayo- Danay à Yagoua contre récépissé, au plus tard le 7/04/2020 à 14 Heures et devra porter la mention

**AWS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OIAFRT
N° 007/2020/AONO/K25/SAEF/CDPM/MD DU 17/03/2020 ENPROCEDURE D'URGENCE POURLES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC TROIS SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU AU
LYCEE DE DOMPYA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOBO
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 640 000 (six cent quarante mille) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 7/04/2020 à 15 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la préfecture du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a) Dossier incomplet,
- b) Absence de la caution de soumission ou non caution conforme,
- c) Pièce falsifiée ou non authentique,
- d) Absence de la quittance d'achat du DAO.

Offre Technique :

- a) Dossier incomplet,
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c) Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d) Ayant abandonné un chantier durant les trois dernières années.
- e) Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète,

- b) Pièce non conformes,
 - c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
 - d) Absence d'un sous-détail de prix.
- Sous-détail de prix irréaliste ou erroné

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua, dès publication du présent avis.

YAGOUA le 17 Mars 2020

Le PRÉFET

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/F.31/CDPM/20 DU 16 MARS 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES EQUIPES DE PMH A BALATCHI-ZINMAGONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET A LA CHEFFERIE BAMENDJING DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
;54303930 34 51 70 52 46

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le préfet des Bamboutos, autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction de 02 forages équipés de PMH à Balatchi –Zinmagong dans l'arrondissement de Mbouda et à la chefferie Bamendjing dans l'arrondissement de Mbouda et à la chefferie Bamendjing dans l'arrondissement de Galim, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

- Fabrication et installation d'un panneau de chantier,
- Mobilisation
- Etude géophysique et implantation du forage
- Foration
- Equipement –développement-essai de débit-analyse physico/chimique et bactériologique des eaux du forage
- Superstructure
- Système d'exhaure

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux est de huit millions (8 000 000) de francs CFA par lot.

4. Allotissement

Cet appel d'offres est constitué de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'électricité.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement publics du Cameroun, exercice budgétaire 2020 imputation 54 30 39 34 51 70 52 46.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda dès ipublication du présentavisd'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture du Département des Bamboutos (Service des Affaires Économiques et Financières) contre présentation d'une quittance de versement au trésor public, d'une somme non remboursable de treize mille cinq cent (13 500) francs CFA. représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Commission Départementale de Passation de Marchés des Bamboutos au plus tard 15/04/2020 à 11 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 02/AONO/F.31/CDPM/20 POUR CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH A BALATCHI-ZINMAGONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ET ALA CHEFFERIE BAMENDJING DANS L'ARRONDISSEMENT DE GALIM, DEPARTEMENT DESBAMBOUTOS (en procédure d'urgence)

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA par lot et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/04/2020 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés des Bamboutos, Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat

14. Critères d'évaluation

Critère éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans les délais prescrits
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées
- d) Note technique inférieure à 70%
- e) Omission dans les devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur et non abandon de chantier au cours des trois dernières années.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent

- 1. La présentation générale de l'offre
- 2. Personnel de l'entreprise
- 3. Expérience de l'entreprise
- 4. Matériels
- 5. Capacité de mobilisation des ressources financières
- 6. Méthodologie d'exécution des travaux.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et empiétant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné. L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Préfecture de Mbouda pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du développement rural des Bamboutos à Mbouda.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18- Additif à l'appel d'offres Le Préfet des Bamboutos (Autorité Contractante), se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.,

MBOUDA le 16 Mars 2020

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

COMMUNE DE DSCHANG

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01 BIS BIS/AONO/CIPM/CDS/2020 "EN PROCEDURE D'URGENCE" POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL EN VUE DE LA REALISATION DE LA MICROCENTRALE HYDRO ELECTRIQUE DE LINGANG-FOTO

FINANCEMENT
SUBVENTION VILLE DE NANTES (SUBVENTION VILLE DE NANTES)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dschang a obtenu un cofinancement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD"), Nantes Métropole, Les Electriciens Sans Frontières et la Commune de Dschang pour financer l'exécution des travaux de Génie-Civil en vue de la réalisation de la microcentrale hydroélectrique de LINGANG-FOTO. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce cofinancement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux du lot Génie-Civil

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif annexé au dossier d'Appel d'Offres et constituées de :

N°	Travaux préliminaires	Lot	Délai
----	-----------------------	-----	-------

1	Etudes (plan d'implantation des ouvrages et projet d'exécution)	01	05(cinq) mois
2	Délocalisation et réinstallation des cases sacrées		
3	Travaux de prise (déviation du cours d'eau, seuil de la tyrolienne et génie civil, canal de tyrolienne et équipements annexes)		
4	Aménagement Canal de prise en B.A, L=10m muni d'une vanne plate et rustique, grille métallique et organes de vidange		
5	Aménagement Bassin de sédimentation en B.A,L=9,65m (déversoir, organe de vidange, grille ou dalette de protection amovible et grille entrée de la conduite d'amenée)		
6	F/P Conduite d'amenée de Ø450mm, L= 102m,PS 2bar et la vanne rustique y compris les joints de dilatation et raccords de pose		
7-1	Aménagement d'un canal d'amenée avec ouvrage annexe sur 102m (Une Variante)		
7-2	Aménagement de la chambre de mise en charge en B.A, muni d'une grille métallique amovible, vanne plate, évacuation des débits, organe de vidange		
8	F/P conduite forcée de Ø350mm, L=206m, Pression essai 6,3bar, muni d'une vanne plate à l'entrée, mise en place du reniflard y compris les joints et accessoires		
9	Aménagement Blocs d'ancrages ou support des conduites (Amenée et Forcée) en B.A et ou en Gabions		
11	Centrale/Usine muni des réservations pour passage câble, ventilation, aération et Conduite forcée, canal de fuite, ouvertures, y compris tous autres corps d'état, et autres..		
12	Mise en place d'une poutre de palan pour manutention des machines de production dans le local en cas de maintenance		
13-1	Canal de fuite en B.A sur une longueur de 25m, muni d'une grille de protection contre les chutes des outils à l'intérieur du local		
13-2	Canal de fuite en Maçonnerie de pierre de forme trapézoïdale sur une longueur de 25m, muni d'une grille de protection contre les chutes des outils à l'intérieur du local (Une Variante)		
14	Fourniture et pose d'une liaison équipotentielle dans le local		
15	Réservation dans le mur du local pour la sortie du câble basse tension vers la 1ère transformation (suivant plan de pose turbine)		
16	Aménagement de la voie d'accès à la centrale (rampes et escalier)		
17	Manutention des équipements de Douala à Dschang jusqu'à la centrale		

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 125 000 000 FCFA (cent vingt cinq millions de francs CFA) pour l'ensemble du projet.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais et autres exerçant dans les travaux de Génie Civil

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la **Coopération Décentralisée AFD/Nantes Métropole/Commune de Dschang, Exercice 2020.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de Dschang.**

7. Acquisition du Dossier

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Commune de Dschang, **Secrétariat Général : Tél : 674978761 / 696787123** et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'hôtel de ville de la Commune de Dschang, de **7 HEURES 30MN à 15 HEURES 30MN.**

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français ou en anglais, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **187 500 FCFA (CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE CINQ CENT) francs soit 285,85 Euros** Payable à la recette municipale de la Commune de Dschang

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Dschang au plus tard le **10 avril 2020 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Dschang et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°01 BIS BIS/AONO/CDPM/CDS/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL EN VUE DE LA REALISATION DE LA MICRO CENTRALE HYDRO ELECTRIQUE DE LINGANG-FOTO, ARRONDISSEMENT DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST- CAMEROUN

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.

Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **10 avril 2020 à 14 HEURES.**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **cinq (05) mois.** Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

Le montant de la caution de soumission est à **deux millions cinq cent mille (2.500.000) Francs CFA**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires, la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10 avril 2020 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de la Menoua. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1^{ère}étape : Ouverture de l'enveloppe A co-ntenant les pièces administratives (volume 1);**

- **2^{ème}étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;**

- **3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).**

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Voir grille dans le DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, avec au moins 75% des critères.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et **au plus tard dans les six (06) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au Secrétariat Général pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Dschang.

DSCHANG le 17 Mars 2020

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU Jacques

COMMUNE DE DSCHANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/SG/CDS/CDPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE DSCHANG, TRONCON / SECTION : 1- (PONT MILITAIRE – CARREFOUR MAMIJOU – CHEFFERIE FORÉKÉ-DCHANG) ; 2- (PONT CAPLAME – PONT COPLART – MC² FORÉKÉ-DSCHANG AVEC INTERSECTION MONTÉE TAZANOU – AXE NGUIÉNO'O) ; 3- (AXE MARCHÉ B – MC² FORÉKÉ-DSCHANG AVEC INTERSECTION TRIANGLE CARREFOUR YVES – RAINBOW) ; 4- (RUES DU QUARTIER ASSUETSA), DÉPARTEMENT DE LA MENOUA RÉGION DE DE L'OUEST

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 54 38 498 01 641736 2250 821

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dschang (Autorité contractante), lance en procédure d'urgence pour son propre compte un Appel d'Offre National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE DSCHANG,

TRONCON / Section : 1- (Pont Militaire – Carrefour Mamijou – Chefferie Foréké-Dchang) ; 2- (Pont CAPLAME – Pont COPLART – MC² Foréké-Dschang avec Intersection Montée TAZANOU – Axe NguiéNo'o) ; 3- (Axe Marché B – MC² Foréké-Dschang avec intersection Triangle Carrefour Yves – RAINBOW) ; 4- (Rues du quartier Assuetsa), Département DE LA MENOUA Région de DE L'OUEST

Avec pour itinéraire comme suit :

N° Lot	Tronçon	Longueur estimée (m)	Budget prévisionnel TTC	Délai	Type Entretien
Unique	1- (Pont Militaire – Carrefour Mamijou – Chefferie Foréké-Dchang)	315	55 000 000	Quatre-vingt dix jours (90) calendaires	Réhabilitation
	2- (Pont CAPLAME – Pont COPLART – MC² Foréké-Dschang avec Intersection Montée TAZANOU – Axe NguiéNo'o)	1205			
	3- (Axe Marché B – MC² Foréké-Dschang avec intersection Triangle Carrefour Yves – RAINBOW)	1155			
	4- (Rues du quartier Assuetsa)	1295			
	Total	3970	55 000 000		

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Installation de chantier,
- Amenée et Repli du matériel,
- Projet d'exécution et dossier de recollement,
- Remblai en terre de bonne tenue provenant d'emprunt
- Reprofilage/compactage avec création des fossés en terre
- Couche de roulement en graveleux latéritiques naturels;
- Démolition d'ouvrages en maçonnerie ou en béton;
- Fourniture et pose des buses en béton Ø 800 mm ;
- Fourniture et pose des buses en béton Ø 1000 mm ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm ;
- Tête de buse en maçonnerie Ø 1000 mm ;
- Fossés maçonnés triangulaires Section de base: hauteur = 60, ouverture = 80 ép. 15 cm ;
- Fossés maçonnés trapézoïdaux Section de base: grande base = 60, petite base = 40, h = 60, ép. 15 cm ;
- Fossés maçonnés trapézoïdaux Section de base: grande base = 80, petite base = 50, h = 75, ép. 15 cm ;
- Caniveau bétonné de section 50 x 60cm ;
- Caniveau bétonné de section 60x70m ;
- Dallettes sur caniveau bétonné de largeur 50cm ép. = 15 cm ;
- Dallettes sur caniveau bétonné de largeur 60cm ép. = 15 cm ;
- Déplacement/Réparation des conduites d'eau...

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de 55 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINH DU (Programme annuel 2020)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté , au sein de la Commune de Dschang, auprès du service concerné, aux jours et heures ouvrables.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Secrétariat de la Commune de Dschang , sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de Cinquante cinq mille (55 000) Francs CFA payable à la Recette municipale de la Commune de Dschang .

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au secrétariat de la Commune de Dschang, au plus tard le 10 avril 2020 à 14 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/SG/CDS/CDPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES EN TERRE DANS LA VILLE DE DSCHANG,

TRONCON / Section : 1- (Pont Militaire – Carrefour Mamijou – Chefferie Foréké-Dchang) ; 2- (Pont CAPLAME – Pont COPLART – MC² Foréké-Dschang avec Intersection Montée TAZANOU – Axe NguiéNo'o) ; 3- (Axe Marché B – MC² Foréké-Dschang avec intersection Triangle Carrefour Yves – RAINBOW) ; 4- (Rues du quartier Assuetsa)

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINH DU - Exercice 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché comme indiqué dans le tableau ci-dessus est de quatre-vingt-dix (90) jours, y compris éventuellement les périodes de pluies.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

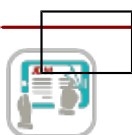
N° Lot

Montant prévisionnel (F CFA TTC)



Montant du Cautionnement provisoire (F CFA)





Unique



Cinquante-cinq millions (55 000 000)



Un million cent mille (1 100 000)

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le 10 avril 2020 à 15 heures (heure locale) par la COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA de la COMMUNE DE DSCHANG, siégeant à la Salle des actes de la Préfecture de Dschang.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme 48 heures après la séance d'ouverture ;
- b) Pièce falsifiée, scannée ou fausse déclaration ;
- c) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- e) N'avoir pas satisfait à au moins 24critères essentiels/33.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Présentation	01critère
B – Références	03 critères
C - Personnel d'encadrement	14critères
D - Méthodologie	04critères
E - Matériel	10critères
F- Surface financière	01critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par l'[Article 24](#) du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation de la [PIECE 11 : GRILLE DE NOTATION DES OFFRES TECHNIQUES](#) . En cas de conflit entre l'Avis d'Appel d'Offres, la grille d'évaluation et le RPAO, le critère qui prévaut et est pris en considération est d'abord la grille puis le RPAO.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au sein de la commune de Dschang.

1. Additif à l'appel d'Offres

L'autorité contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

DSCHANG le 17 Mars 2020

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU *Jacquis*

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020 POUR LES 'L'RAVAUX DE REHABILITATION DE
LA ROUTE COMMUNALE BESSOUNGKANG-MPOBO PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR
06 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉESDU
MINTP À LA COMMUNE DE BONALÉA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral,

2. Consistance des prestations

Les travaux, qui consistent au traitement des points critiques de la route Bessoungkang-Mpobo sur six kilomètres (06 km), comprennent notamment :

- Installation chantier ;
- Terrassement et chaussée
- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **27 700 000 (vingt-sept millions sept cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP de l'exercice 2020, ressources transférées du MINTP à la Commune de Bonaléa.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **09 Avril 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 01/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE BESSOUNGKANG-MPOBO PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR SIXV KILOMETRES (06 KM), DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **554 000 (Cinq cent cinquante-quatre mille)** francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **09 Avril 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- - L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.
- Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
 - 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, **B.P. 94 Nkapa** ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 22 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 17 Mars 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA ROUTE COMMUNALE RN5 (NKAPA)-GRAND SOUZA PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES
SUR 06 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉES DU
MINDDEVEL À LA COMMUNE DE BONALÉA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, qui consistent au traitement des points critiques de la route RN5 (Nkapa)-Grand Souza sur six kilomètres (06 km), comprennent notamment :

- Installation chantier
- Terrassement et chaussée
- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 17 500 000 (Dix-sept millions cinq cent mille) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la **BIP de l'exercice 2020, ressources transférées du MINDDEVEL à la Commune de Bonaléa.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, **B.P. 94 Nkapa** ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, **B.P. 94 Nkapa** ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **09 Avril 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 02/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 17 MARS 2020

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RN5 (NKAPA)-GRAND SOUZA PAR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR 06 KM, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGIONDU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **350 000 (Trois cent cinquante mille)** francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **09 Avril 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- - La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- - L'absence de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.
- Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
 - 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 22 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 17 Mars 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C-BONALEA/CIPMJ2020 DU 18 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE SOUZA GARE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC 2020, RESSOURCES TRANSFÉRÉES DU MINEDUB À LA COMMUNE DE BONALÉA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Souza-Gare, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires - études ;
- Terrassement ; Fondations ;
- Maçonnerie -- élévation ;
- Charpente — couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **15 500 000 (Quinze millions cinq cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP de l'exercice 2020, ressources transférées du MINEDUB à la Commune de Bonaléa.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000** (vingt-cinq mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **13 Avril 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**A IS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE SOUZA
GARE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'**ordre de service** de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **310 000** (Trois cent dix mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **13 Avril 2020 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- - L'absence de la caution de soumission ;
- - La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- - L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation ;
- - Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- - L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- - L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- - La non-conformité du modèle de la soumission ;
- - Déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier sur les 2 (deux) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- - La situation financière ;
- - L'expérience ;
- - Le personnel d'encadrement ;
- - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.
- Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
 - 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 8571694 189 822 / 696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUNANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU
MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE
LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de Kounang, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement — Fondations ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Enduits, chapes et revêtements scellés ;
- Charpente — Couverture - Plafonds ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Electricité ;
- Peintures ;
- Plomberie sanitaire ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP et le budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, **B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication** du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000** (Cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale **de la Commune de Bonaléa**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **13 Avril 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**aAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04/AONO/GBONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUNANG, DANS LA
COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DUMOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce I2 du DAO, d'un montant de **1 000 000** (un million) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les **pièces** du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 13 Avril 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de:

- - L'absence de la caution de soumission ;
- - La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 81,25% à l'évaluation (13 OUI sur 16) ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels. Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
 - 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires. puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de l?? Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 22 / 696 324 859.

Pour tout acte (le corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-BONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020
POUR LES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ A SOUZA, DANS LA COMMUNE DE
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (**BIP**), et du Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2020, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de : construction d'un hall de marché à Souza, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Maçonnerie — Elévation ;
- Enduits, chapes et revêtements scellés ;
- Dalle-Charpente — Couverture - Plafonds ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Electricité ;
- Peintures ;
- Plomberie sanitaire ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **40 000 000 (quarante millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP et le budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000** (trente mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 694 18 98 22 / 696 32 48 59, au plus tard le **13 Avril 2020 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/GBONALEA/CIPM/2020 DU 18 MARS 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D ' UN HALL DE MARCHÉ A SO UZA, DANS LA COMMUNE DE
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **800 000** (huit cent mille) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 13 Avril 2020 à 13 heures**, heure locale, par **la Commission Interne de Passation des Marchés** auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- - L'absence de la caution de soumission ;
- - La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 81,25% (13 OUI sur 16) à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- - La situation financière ;
- - L'expérience ;
- - Le personnel d'encadrement ;
- - La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.
- Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :
 - 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
 - 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
 - 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 026 857 / 694 18 98 221696 324 859.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000003/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020
RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°54 45 588 03 340010 2230

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un appel d'offres national ouvert pour la réfection de certains bureaux du Ministère des Postes et Télécommunications.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

A. REHABILITATION DU BATIMENT

- a. Perré maçonné à l'entrée gauche du bâtiment annexe ;
- b. Pose de pavés ;
- c. Réhabilitation de la partie basse du mur d'escalier au 1er étage du bâtiment principal ;

B. REFECTION DES BUREAUX

- a. Peinture sur murs des bureaux et extérieur RDC bâtiment principal y compris bloc entrée ministre ;
- b. Revêtement du sol en carreaux grès cérame y compris toutes sujétions de certains bureaux et couloir RDC ;
- c. Décoration par rideau et voilage de bureaux du Bâtiment (principal et Annexe) ;
- d. Fourniture des portes ;
- e. Fourniture des serrures et de canons ;
- f. Fourniture de matériels de maintenance électriques pour locaux.

C. AMENAGEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE

- a. Fourniture du matériel de rechange du Groupe électrogène ;
- b. Fourniture du matériel de rechange des bornes fontaines ;
- c. Fourniture de petits matériels électriques.

D. REHABILITATION DES SALLES D'EAUX

- a. Aménagement des salles d'eau
- b. Fourniture des accessoires de raccordement.

E. REHABILITATION DE LA CLIMATISATION

- a. Fourniture et pose des climatiseurs ;
- b. F et p de colonnes de climatiseurs de 6 CV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales du domaine de génie civil assujetties au régime du réel.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire N°54 45 588 03 340010 2230 : «Réfection des bureaux des services centraux ».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINPOSTEL sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Postes & Télécommunications, porte 162, au plus tard le 20 avril 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0000003/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 20120 RELATIF A LA REFECTION DES BUREAUX DES
SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant d'un million huit cent mille (1.800.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 avril 2020 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

*.Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non-respect de six (6) des sept (7) critères essentiels.

*.Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent sur:

- Les références ;
- l'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité);
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- le matériel essentiel ;
- la conformité du matériel proposé aux spécifications techniques du Maître d'Ouvrage ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- la méthodologie et l'organisation du travail.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales (Service de la maintenance 1^{er} étage, porte 130)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 16 Mars 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000004/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS DE SECURITE AU MINISTERE
DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°54.45.340010.2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique et des logiciels de sécurité aux services centraux du MINPOSTEL.

2. Consistance des prestations

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres repart en deux lots consiste en :

Lot n°1 : Acquisition de matériels informatiques

- Un (01) Serveur pour applications ;
- Quatorze (14) ordinateurs de bureau complets et quatre (04) ordinateurs portables, chacun muni d'un Système d'exploitation Windows 8 ou 10 Professionnel en français livré avec CD d'installation et licences sur étiquettes, ainsi que les Suites bureautiques Microsoft office 2013 ou plus en français avec licence et livrés avec CD d'installation ;
- Quatre (04) imprimantes multifonctions ;
- Trois (03) photocopieuses ;
- Deux (02) Scanners recto-verso ;
- Un (01) Vidéoprojecteur ;
- Six (06) Disques durs internes (1To) pour serveur rack ;
- Six (06) Disques durs externes de 02 Teraoctet ;
- Quinze (15) Switch de distribution D-LINK (8 ports) ;
- Dix (10) Switch de distribution D-LINK (16 ports) ;
- Trois (03) switch Cisco administrable, POE (24 ports) ;
- Trois (03) switch Cisco administrable, POE (48 ports) ;
- Trois (03) tourets de 500m de câbles FTP catégorie 6 blindés ;
- Cinq (05) paquets de connecteurs réseau (RJ45 catégorie 6 blindés) ;
- Cinq (05) paquets manchons RJ45 ;
- Dix (10) onduleurs 1500VA ;
- Trois (03) onduleurs rackables de 3000VA ;
- Un (01) onduleur APC 10000VA ;
- Un (01) Bloc d'alimentation pour serveur HPE ;
- Quinze (15) Para-sur-tenseurs de 05 prises ;

Lot n° 2: Sécurisation du système informatique

- Vingt (20) pochettes individuelles d'antivirus (2020 ou plus) avec licence de 03 postes pour 01 an au moins de mise à jour ;
- Deux cent (200) postes clients de Symantec Endpoint Protection 14.2 RU2 avec une licence de mise à jour de cinq (05) ans à activer pendant la recette Technique ;
- Un (01) certificat SSL pour www.minpostel.gov.cm, mail.minpostel.gov.cm, autodiscover et les sous-domaines pour deux (02) ans.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante-huit millions cent deux mille (68 102 000) FCFA (lot n°1 : 53 102 000 FCFA et lot n°2 : 15 000 000 FCFA).

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture des équipements informatiques et de logiciels.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire N°54.45.340010.2276 «Acquisition, rénovation des installations et matériels des services informatiques».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50.000 F) CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1^{er} étage, porte 162), au plus tard le 21 avril 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0000004/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS DE SECURITE AU

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant d'un million de FCFA (1.000.000) pour le lot n°1 et de trois cent mille FCFA (300.000) pour le lot n°2, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 21 avril 2020 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaite y assister ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de l'agrément du fabricant en cours de validité pour les micro-ordinateurs (lot n°1);
- Absence de l'autorisation de l'éditeur pour les logiciels (lot n°2) ;
- Absence de prospectus des équipements proposés accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques dudit matériel ;
- Non-respect de 75 % des spécifications techniques minimales ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ou de non défaillance ;
- Non satisfaction d'au moins 4 oui sur 5 de critères essentiels.

*. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Capacité de financement ;
- Services après-vente ;
- Délais de livraison ;
- Clause d'acceptation des conditions du marché

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Secrétariat Général, Cellule Informatique (porte 810, Tél 222 23 04 90)./-

YAOUNDE le 16 Mars 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000005/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020
RELATIF A LA POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAUX POUR LES SERVICES CENTRAUX DU
MINPOSTEL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N° 54.45.340010.2261

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance en procédure normale, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du mobilier de bureau destiné aux services centraux du MINPOSTEL.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture, le transport, la manutention et l'installation d'un salon en cuir et d'un bureau avec retour (Secrétaire Général), d'armoires de rangement, de fauteuils (chef de services et cadres), de stations de travail et de guéridons.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trente-huit millions deux cent dix mille (38.210.000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine de l'ameublement et assujetties au régime du réel.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 54.45.340010.2261 «Achat de mobiliers de bureau pour les services centraux».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (1^{er} étage, porte 136, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 136, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50.000 F) CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et des Télécommunications, porte 136), au plus tard le 21 avril 2020 à 14 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°0000005/AONO/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAUX POUR LES SERVICES CENTRAUX.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et conforme au modèle joint d'un montant de sept cent cinquante mille francs (750.000) FCFA CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conformément aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le 21 avril 2020 à 15 heures, par Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaite y assister ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Document falsifié ou fausse déclaration;
- Non-respect des spécifications techniques minimales définies par le maître d'ouvrage
- Absence de prospectus;
- Non satisfaction d'au moins 3 de 4 critères essentiels.

*. Critères essentiels :

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire
- Capacité de financement
- Services après-vente
- Délais de livraison (planning de livraison détaillé)

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Affaires Générales, Sous-Directeur du budget et du matériel ((1^{er} étage, porte 168 bis, Tél. 222.23.21.78). /-

YAOUNDE le 16 Mars 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/C-PTA/CIPM/2020 DU 16/03/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE : SEBOREDANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets du Budget d'investissement public au titre de l'année 2020, le Maire de la Commune de Pitoa lance en procédure d'urgence, pour le compte de ladite Commune, un Appel d'offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine dans le localité de Séboré dans la commune de PITOA.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- > Etudes et installation de chantier ;
- > Foration ;
- > Equipement - développement ;
- > Essai de pompage ;
- > superstructure et pompe;
- > Analyse physico-chimique et bactériologique ;
- Formation comité de gestion

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel de huit millions (8 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

il s'agit d'un lot unique.

5. Participation et origine

assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises à l'exception de celles qui ont abandonné au moins un (01) marché au cours des trois (03) dernières années ou sont sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement publique du MINADER, Exercice 2020 au coût prévisionnel de huit millions (8 000 000) Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Pitoa dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Pitoa dès publication du présent avis d'appel d'offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAG. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, E-mail etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Pitoa au plus tard le 09/04/2020 à 10 Heures précises. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO04/AAONO/C-PTA/CIPM/2020 DU 16/03/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE : SEBORE DANS LA COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 160 000 FCFA établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAG, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le

09/04/2020 à partir de 11h00 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

13. Critères d'évaluation:

13.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci après :

1. fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
4. Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);
5. Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;
7. Abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP

13.2 Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

Critères essentiels Notation binaire

1 Présentation de l'offre ; 01 Oui/Non

2 Références de l'entreprise; 02 Oui/Non

3 Moyens humains ; 11 Oui/Non

4 Moyen matériels ; 08 Oui/Non

5 Méthodologie et planning ; 08 Oui/Non

6 Surface financière ; 02 Oui/Non

7 Consentement des clauses administratives et techniques.

7 -1 Photocopie CCTP paraphée à chaque page et signée à la dernière. 01 Oui/Non

7- 2 Photocopie CCAP paraphée à chaque page et signée à la dernière. 01 Oui/Non

8 Visite des lieux.

01 Oui/Non Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI à l'offre technique seront éligibles à l'analyse financière soit 25 oui sur les 35 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de PITOIA, dès publication du présent avis

PITOIA le 16 Mars 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

BOUHARI IBRAHIMA

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/SPE/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE COMPLEMENT DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE DE PRESSE KBA COMET A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
248-Q

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension de la Rotative de presse KBA COMET, le Directeur Général de la Société de Presse et d'Édition du Cameroun (SOPECAM) lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation des travaux de complément de bardage intérieur de l'Atelier abritant la Rotative de Presse KBA COMET à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se présentent ainsi qu'il suit :

- Dépose de la faitière non crantée existante afin de poser la nouvelle faitière crantée.
- Dépose soignée des bandeaux de décoration en relief sur le bardage ;
- Modification de l'ossature support des bandeaux, cornière 35x35x3, avec création de pente en parti supérieure min 2%, pour permettre la pose du nouveau profil de bandeau, y compris sablage et traitement antirouille ;
- Fourniture et pose d'une nouvelle tôle faitière crantée 7/10^{ème}, avec prolongement du recouvrement des tôles de toiture pour éviter le retour des eaux sous la poussée des vents. (Voir plans de détails) ;
- Fourniture et pose d'un nouveau bandeau décoratif en tôle acier galvanisée min 6/10^{ème} avec forme de pente sur les faces horizontales min 2% pour permettre l'écoulement des eaux. (Voir plans de détails) ;
- Fourniture et pose de tôle lisse 7/10^{ème} pour bardage intérieur en acier y compris réservation et pose cadre en fer plat.

NB : Toutes les tôles déposées seront mises à la disposition de la SOPECAM par le prestataire.

L'ouvrage concerné par le présent Dossier d'Appel d'Offres est le bâtiment abritant la Rotative de presse KBA Comet ;

Cet ouvrage est défini dans les plans des études préalables dont les éléments sont fournis à la pièce n°12 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-dix-sept millions (97 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux sociétés et entreprises de droit camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et ayant une expérience avérée dans la construction métallique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget d'Investissement de la SOPECAM, exercice 2020, rubrique 248, ligne 248-Q (BARDAGE DE L'INTERIEUR DE L'ATELIER KBA).

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du « Compte d'Affectation Spéciale (CAS) – ARMP », de la somme non remboursable de **quatre-vingt-dix-huit mille (98 000) FCFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé au plus tard **le 13 avril 2020 à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A** : Dossier administratif ;
- **Enveloppe B** : Offre technique ;
- **Enveloppe C** : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/SPE/CIPM/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE COMPLEMENT DE BARDAGE INTERIEUR DE L'ATELIER ABRITANT LA ROTATIVE DE PRESSE KBA COMET A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La 4ème enveloppe ne doit porter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

Le marché à passer à l'issue du présent appel d'offres sera exécuté dans un délai maximum de **cent vingt (120) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Les travaux seront exécutés au siège de la SOPECAM à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable suivant modèle joint (pièce n°11.2) produite par un établissement bancaire ou d'assurances de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (voir pièce n°13 du DAO) d'un montant de **un million neuf cent quarante mille (1 940 000) francs CFA**, valable jusqu'au trentième jour au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 13 avril 2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Offre technique ou financière incomplète ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou substituée ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque, conforme au modèle fourni (pièce N°11.8 du DAO) et de montant supérieur ou égal à soixante-dix millions (70 000 000) de francs CFA ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de diplôme pour l'un des personnels clés ;
- Absence de déclaration d'exclusivité et de disponibilité pour toute la durée du projet, pour l'un des personnels clés ;
- Non-conformité du délai d'exécution proposé ;
- Non-respect d'au moins quatre (4) sur six (6) critères essentiels.

b) Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon les critères essentiels suivants :

- Présentation de l'offre (8 sous-critères) ;
- Situation financière (1 sous-critère) ;
- Expérience (2 sous-critères) ;
- Personnel d'encadrement (9 sous-critères) ;
- Proposition technique (12 sous-critères) ;
- Matériel de chantier (4 sous-critères).

NB : Les conditions de validation de chaque critère essentiel sont définies dans la grille d'évaluation du présent Dossier d'Appel d'Offres (pièce n°14).

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 17 Mars 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NNANA MARIE CLAIRE

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2020 DU 19 MARS 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5415 198 19 451145 2220 423

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou, Autorité Contractante, lance pour le compte du Délégué Départemental de l'Éducation de Base du Nyong et Mfoumou, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Education de Base du Nyong et Mfoumou.

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- 1 Travaux préliminaires ;
- 2 terrassement ;
- 3 Fondations ;
- 4 Maçonnerie et élévation ;
- 5 Charpente – couverture,
- 6 Menuiserie bois ;
- 7 Menuiserie métallique.
- 8 Plomberie sanitaire ;
- 9 Electricité ;
- 10 Revêtement- ;
- 11 VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante-deux Millions (42 000 000)** de francs.

4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en un lot unique ci-après définis :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
Unique	Travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Éducation de Base du Nyong et Mfoumou.	AKONOLINGA

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINEDUB, exercice 2020, Imputation : 5415 198 19 451145 2220 423.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Économiques et Financières) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Économiques et Financières ; tél. 694 92 65 01/677 95 53 26; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA**, payable à la Recette des Finances d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard **le 14 avril 2020 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2020 DU 19 MARS 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE, PROCEDURE D'URGENCE.
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois** calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant d'un **Huit cent quarante (840 000) de francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu **le 14 avril 2020 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration légalisée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum accordé au soumissionnaire;
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. Absence d'une caution de soumission.

Offre technique

- iv. Absence d'une pièce du dossier technique ;
- v. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;
- vi. Chiffre d'affaires dans le domaine des travaux de construction des bâtiments au cours des cinq (05) dernières années cumulées inférieur à quarante (40) millions de FCFA ;
- vii. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- viii. N'avoir pas justifié de l'exécution au cours des cinq dernières années, d'un projet de construction des bâtiments.

Offre financière.

- ix. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- x. Offre financière incomplète (absence des éléments suivants : sous-détail des prix, bordereau des prix unitaires, détail quantitatif et estimatif) ;
- xi. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers du cout prévisionnel.

Critères essentiels (22 critères)

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Bonne présentation sur trois (03) critères ;
- b) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur neuf (09) critères ;
- c) Références de l'Entreprise sur cinq (05) critères ;
- d) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;
- e) Méthodologie sur cinq (05) critères.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises déclarées défaillantes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Délégué Départemental de l'Education de Base tel : 655 13 60 27 et du Délégué Départemental des Travaux Publics.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°35/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 18 MARS 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD), PROGRAMME 2020. FINANCEMENT : BUDGET MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER – EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes en terre pour l'exercice 2020, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans le réseau Nord (régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord), programme 2020.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'entretien des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes:

- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Déblai rocheux mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Purges ;
- Mise en forme de la plate-forme ;
- Reprofilage / Compactage ;
- Curage et remise forme des fosses et exutoires en terre existants ;
- Création fossés et exutoires ;
- Mise en œuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Emplois partiels en graveleux latéritique ;
- Curage des buses (Ø?1,5m) et des dalots (H ? 1,5m) ;
- Curage des buses (Ø>1,5m) ;
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm ;
- Construction des puisards en maçonneries pour buses métalliques Ø 800 mm ;
- Construction des têtes de buse Ø 800 mm en maçonneries ;
- Construction des fossés maçonnés de 130 x 65 ;
- Mise en place des enrochements ;
- Dépose de buse béton ou métallique ;
- Démolition d'ouvrage en béton ;
- Construction de dalots en béton armé y compris têtes ;
- Mise en œuvre des maçonneries de moellons ;
- Mise en œuvre du béton armé ;
- Fourniture et pose de panneaux de signalisation ;
- Construction et gestion de barrières de pluie ;
- Traitement des borbiers.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en cinq (05) lots présentés comme suit :

N° de lots	Régions	Tronçons	Linéaires Estimés (km)	Budgets Prévisionnels TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven- -tion
------------	---------	----------	------------------------------	--	---------------	------------------------------

1-AD/20	Ada- maoua	Tibati - Pont de Mbamti (Lim Djerem) - Banyo	109,70	Phase 1 (en 2020) : 286 000 000	Phase 1 : 06	Entretien Périodique	
				Phase 2 (en 2021) : 286 000 000	Phase 2 : 06		
				Total du lot : 572 000 000	Total : 12		
2-AD/20		Ngaoundéré (int N1) - Bélel (Int N13)	95	Phase 1 (en 2020) : 250 000 000	Phase 1 : 06		
				Phase 2 (en 2021) : 250 000 000	Phase 2 : 06		
				Total du lot : 500 000 000	Total : 12		
3-NO/20		Nord	Ngong - Touroua	66,5	Phase 1 (en 2020) : 250 000 000		Phase 1 : 06
					Phase 2 (en 2021) : 250 000 000		Phase 2 : 06
					Total du lot : 500 000 000		Total : 12
4-NO/20	Zamay (Int R0902) - Mayo Kewé - Guider		144	Phase 1 (en 2020) : 287 338 035	Phase 1 : 06		
				Phase 2 (en 2021) : 287 338 035	Phase 2 : 06		
				Phase 3 (en 2022) : 287 338 035	Phase 3 : 06		
				Total du lot : 862 014 106	Total : 18		
5-EN/20	Extrême -Nord		Maroua – Mindif - Lara	54	Phase 1 (en 2020) : 478 000 000		Phase 1 : 06
					Phase 2 (en 2021) : 478 000 000		Phase 2 : 06
		Phase 3 (en 2022) : 478 000 000			Phase 3 : 06		
		Total du lot : 1 434 000 000			Total : 18		
TOTAL			469,20	3 868 014 106			

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercices 2020 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trois cent mille (300 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 17 avril 2020 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 35 /AONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 18 mars 2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans le réseau Nord (régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord), programme 2020.

Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2020 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois calendaires pour chaque phase, les lots 1-AD/20, 2-AD/20 et 3-NO/20 ayant chacun deux (02) phases et les lots 4-NO/20 et 5-EN/20 ayant chacun trois (03) phases. Le délai de la phase 1 court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

NB: L'exécution de la phase suivante ne sera engagée qu'après réception de la phase précédente et sur ordre de service de l'Autorité Contractante avec visa préalable de l'organisme payeur.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lots	Montants de la Caution de soumission
1-AD/20	Neuf millions (9 000 000) de FCFA
2-AD/20	Huit millions (8 000 000) de FCFA
3-NO/20	Huit millions (8 000 000) de FCFA
4-NO/20	Treize millions (13 000 000) de FCFA
5-EN/20	Vingt-deux millions (22 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 17 avril 2020 dès 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures au MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original de la caution de soumission;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
 - Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
 - Une note d'organisation et méthodologie ;
 - Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 190 000 000 (cent quatre-vingt-dix millions) de FCFA pour le lot 1-AD/20, 170 000 000 (cent soixante-dix millions) de FCFA pour les lots 2-AD/20 et 3-NO/20, 270 000 000 (deux cent soixante-dix millions) de FCFA pour le lot 4-NO/20 et 480 000 000 (quatre cent quatre-vingt millions) de FCFA pour le lot 5-EN/20.
- f) Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :
 - Une niveleuse ;
 - Un camion benne ;
 - Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
 - Une Pelle chargeuse ;
- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission timbrée et signée;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
 - Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 21 critères sur l'ensemble des 29 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 29 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 17 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Au titre de cet Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être adjudicataire d'au plus deux (02) lots.

Pour être adjudicataire de deux lots, le soumissionnaire doit avoir fourni dans son offre, deux équipes de personnel, deux bactéries de matériel et présenté les capacités financières exigées pour chacun des deux lots sollicités.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

YAOUNDE le 18 Mars 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 36/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 10 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, PROGRAMME ANNUEL 2020 (PROGRAMME ANNUEL 2020). FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien/réfection des certains ouvrages d'art sur l'ensemble du Réseau Routier National, Programme Annuel 2020.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les opérations ci-après :

Lot: 1-NO/20, 7-LT/20, 9-LT/20, 18-SW/20

- L'installation de chantier et études d'exécution ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La démolition des parties d'ouvrages ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La réalisation des coffrages soignés ou ordinaires ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 500 ;
- La réalisation des gargouilles ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La pose des balises en béton armé ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile.

Lots: 1-NO/20, 3-NO/20, 4-NO/20, 6-EN/20, 10-LT/20

- L'installation de chantier et études d'exécution ;
- Le remblai provenant d'emprunt ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- La démolition des parties d'ouvrages ;
- La mise en place des enrochements ;
- La mise en place du béton de propreté dosé à 150 kg/m3 ;
- La mise en place du béton non armé pour radier des têtes ;
- La mise en place du béton armé ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La pose des panneaux triangulaire de type A ou AB ;
- Le maintien de la circulation.

Lot : 5-NO/20

- L'installation de chantier et repli du matériel ;
- La réalisation des études géotechnique ;



- La réalisation des fouilles en masse ;
- La mise en place du béton de propreté dosé à 200 kg/m³ ;
- La réalisation des maçonneries de moellons pour mur de retour ;
- La réalisation des coffrages soignés ;
- La mise en place du gros béton ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m³ pour tablier, pile, poutres, culée et ailes ;
- Le remblai d'accès au niveau des culées ;
- Le gabionnage pour protection des berges ;
- La réalisation des fourreaux ;
- La pose des panneaux triangulaire de type A ou AB ;
- La pose des panneaux d'indication ;
- La fourniture et pose des garde-corps en tubes Ø60 ;
- La fourniture et pose des balises réfléchissantes ;
- La réalisation de la déviation.

Lot : 5-EN/20

- L'installation de chantier et études d'exécution ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- La démolition des parties d'ouvrages ;
- La mise en place des enrochements ;
- La mise en place du béton de propreté ;
- La mise en place du béton non armé pour radier des têtes ;
- La mise en place du béton armé ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La pose des panneaux triangulaires de type A ou AB ;
- Le maintien de la circulation.

Lot : 8-LT/20

- L'installation de chantier et études d'exécution ;
- Le désherbage et le débroussaillage ;
- L'application d'une barbotine générale sur les murs de front ;
- Le curage du lit du cours d'eau en amont et en aval ;
- La réparation du dispositif de protection ;
- Le débouchage des gargouilles et la mise en place de la chape ;
- La mise en place de la couche de roulement sur le tablier ;
- La mise en place du coffrage perdu en polystyrène ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La mise en place des glissières de sécurité de type GS4 ;
- La mise en place de la peinture à huile de couleur rouge-blanc.

Lot : 11-LT/20

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et le repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Le déblai mis en dépôt ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La mise en place des enrochements ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ;
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière de culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La démolition de l'ouvrage existant ;
- La réalisation des maçonneries de moellons ;
- La réalisation des culées en béton armé ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La réalisation des coffrages spéciaux ;
- La réalisation des coffrages soignés ;
- La mise en place du béton de propreté ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m³ pour poutre et tablier ;
- La réalisation des échafaudages ;

- La réalisation des gargouilles ;

- La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 450 ;
- La fourniture et pose des garde-corps BN4 ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La pose des panneaux indicateurs ;
- La pose des balises en béton armé ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile.

Lot : 12-NW/20, 13-NW/20

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et le repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Le déblai mis en dépôt ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La mise en place des enrochements ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière de culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La démolition de l'ouvrage existant ;
- La réalisation des culées en béton armé ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La réalisation des coffrages spéciaux ;
- La mise en place du béton de propreté ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 pour poutre et tablier ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 550 ;
- La réalisation des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
- La fourniture et pose des garde-corps BN4 ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ou AB ;
- La pose des balises en béton armé ;
- La réalisation des descentes d'eau en béton armé ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile.

Lot : 14-NW/20

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et le repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Le déblai mis en dépôt ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La mise en place des enrochements ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière de culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La démolition de l'ouvrage existant ;
- La réalisation des culées en béton armé ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La réalisation des coffrages spéciaux ;
- La mise en place du béton de propreté ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 pour poutre et tablier ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 550 ;
- La réalisation des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La pose des balises en béton armé ;

- La réalisation des descentes d'eau en béton armé ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile.

Lot : 15-NW/20

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et le repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Le déblai mis en dépôt ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La mise en place des enrochements ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière de culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La réalisation des culées en béton armé ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La mise en place du béton de propreté ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 pour fondation, poutre et tablier ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La réalisation des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La pose des balises en béton armé ;
- La réalisation des descentes d'eau en béton armé ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile.

Lot : 17-OU/20

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et le repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- La fourniture et la pose de buse de décharge métallique Ø 1500 ;
- La construction des têtes de buse maçonnerie Ø 1500 ;
- La mise en place des digues ;
- La mise en place des enrochements ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière de culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La réalisation des culées en béton armé ;
- La réalisation de pile en maçonnerie de moellons ;
- La réalisation de la maçonnerie de moellons ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La mise en place du béton de propreté dosé en 150kg/m3 ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 ;
- La mise en place du béton armé pour fondation, poutre et tablier ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 550 ;
- La réalisation des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
- La réalisation des protections des remblais d'accès ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;

Lot : 19-SW/20

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et le repli du matériel ;



- Le débroussaillage ;
 - Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
 - Le curage du lit du cours d'eau ;
 - La réalisation des barbacanes ;
-
- La mise en place des enrochements ;
 - La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
 - La mise en place des matériaux filtrants en arrière de culées ;
 - Le remblai contigu aux ouvrages ;
 - La démolition des d'ouvrages en maçonnerie ;
 - La réalisation de la maçonnerie de moellons ;
 - La réalisation des coffrages ordinaires ;
 - La réalisation des coffrages soignés ;
 - La mise en place du béton de propreté dosé en 150kg/m3 ;
 - La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 ;
 - La réalisation des échafaudages ;
 - La fourniture et pose des poutres IPE 550 ;
 - La réalisation des gargouilles ;
 - La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
 - La fourniture et pose des entretoises (IPE 450) ;
 - La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
 - La pose des panneaux de signalisation de type A ;
 - La pose des balises en béton armé ;
 - Le maintien de la circulation ;
 - La mise en place de la peinture anticorrosive ;
 - La mise en place de la peinture à huile.

Lots: 20-CE/20, Lot: 21-CE/20 et Lot: 22-CE/20 :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La réalisation des enrochements ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ;
- La pose des matériaux filtrants en arrière des culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La démolition des parties d'ouvrages en maçonnerie ;
- La réalisation des maçonneries de moellons ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La réalisation des coffrages soignés ;
- La mise en place du béton de propreté dosé à 150 kg/m3 ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 550 ;
- Le remplacement des Poutrelles IPE 500 ;
- La réalisation des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques d'exécution ;
- La fourniture et pose des entretoises (IPE 450) ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La pose des panneaux triangulaire de type A ou B ;
- La pose des balises en béton armé ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile ;
- La mise en place de la peinture bitumineuse.

Lot: 20-ES/20

- L'installation de chantier et étude d'exécution ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le dévostage ;
- Le remblai de raccordement en grave latéritique ;



- La réalisation des purges y/c dépôt en milieu agréé ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La mise en place des enrochements ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ou en lit de rivière ;
- La réalisation des remblais contigus aux culées ;
- La pose des matériaux filtrants en arrière des culées ;
- La mise en place du béton de propreté dosé à 150 kg/m3 ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 pour pieux, culées, dalles de transition et pile ;
- La fourniture et pose des entretoises en IPE 450 ;
- La fourniture et pose des IPE 500 ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La réalisation des gargouilles ;
- Les études géotechniques d'exécution ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
- La pose des panneaux de signalisation de type A ;
- La pose des balises en bois ;
- La pose des balises en béton armé ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile.

Lot: 23-SU/20

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le désherbage ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- Le remblai d'accès provenant d'emprunt ;
- La démolition des parties d'ouvrages endommagés ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La mise en place du béton armé dosé à 350 kg/m3 pour chevet et tablier ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La réalisation d'un platelage en madrier bois ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 550 ;
- Le remplacement des Poutrelles IPE 500 ;
- La pose des panneaux triangulaire de signalisation ;
- La pose des balises en bois ;
- Le maintien de la circulation ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile.

Lot: 24-SU/20

- L'installation de chantier et étude d'exécution ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le débroussaillage et le désherbage ;
- Le nettoyage de l'ouvrage ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La pose des matériaux filtrants en arrière des culées ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La fourniture et mise en place des gabions ;
- La réalisation des maçonneries de moellons ;
- La mise en place du béton armé dosé à 450 kg/m3 ;
- La réalisation des fouilles en terrain ordinaire ;
- La réalisation des jointoiements des maçonneries ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La fourniture et pose des poutrelles IPE 400 ;
- La fourniture et pose des poutrelles IPE 300 ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
- La pose des panneaux triangulaire de type A ou AB ;
- La pose des balises en béton armé ;
- la réalisation des descentes d'eau en béton armé ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La réalisation des gargouilles ;
- Le maintien de la circulation ;

Lot: 25-SU/20 et Lot: 26-SU/20 :

- L'installation de chantier ;
- Les études d'exécution ;
- Le débroussaillage et le désherbage ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- Le remblai provenant d'emprunt pour digue d'accès ;
- Le remblai contigu aux ouvrages ;
- La mise en place des enrochements ;
- La mise en place des perrés maçonnés ;
- La réalisation des maçonneries de moellons ;
- La réalisation des jointements des maçonneries ;
- La mise en place du béton de propreté ;
- La mise en place du béton armé ;
- La réalisation des badigeonnages ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La réalisation des échafaudages ;
- La fourniture et pose des poutrelles IPE 500 ;
- La fourniture et pose des entretoises en IPE 450 ;
- La mise en place de la peinture anticorrosive ;
- La mise en place de la peinture à huile ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte ;
- La pose des panneaux triangulaire de type A ;
- La pose des panneaux indicateurs ;
- La fourniture et la pose des balises en béton armé ;
- la réalisation des descentes d'eau en béton armé ;
- La réalisation des barbacanes ;
- La réalisation des gargouilles ;
- Le maintien de la circulation.

Lot: 27-SU/20 :

- L'installation de chantier et études d'exécution ;
- La mise en place d'une déviation ;
- Le nettoyage des accès ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La démolition du tablier en place ;
- La mise en place du béton B30.
- La mise en place des aciers HA ou ADX ;
- La réalisation des coffrages ordinaires ;
- La construction des garde-corps de type BN4.

3. Allotissement



Les travaux sont repartis en vingt huit (28) lots, soit sept (07) lots dans le réseau Nord, douze (12) lots dans le réseau Ouest et neuf (09) lots dans le réseau Sud comme suit :

N° lots	Régions	Départements	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
RESEAU NORD							
1-NO/20	NORD	BENOUE	Pont au Pk 34 +900 sur la route Gashiga – Ngoutcoumi – Bascheo – Bougour Ft Nigeria	10	4	25 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
2-NO/20	NORD	MAYO-REY	Dalot au Pk 17 + 500 sur la route Tcholliré – Campement Bulle Noire Banda	7	3	15 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
3-NO/20	NORD	MAYO-REY	Dalot au Pk 10 + 000 sur la route Tcholliré – Campement Bulle Noire Banda	7	3	15 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
4-NO/20	NORD	MAYO-REY	Deux dalots double 1x1 au Pk 6 +500 et un dalot simple 1x1 au Pk 13 + 000 sur la route Tcholliré - Mayo Olidiri	12	4	40 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
5-NO/20	NORD	FARO	Pont en béton armé au Pk 37 + 000 sur la route Poli - Voko – Tchamba	40	4	170 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
5-EN/20	EXTREME- NORD	MAYO DANAY	Dalot de 3x2,0x1,5 au Pk 4 + 450 sur la route Doukoula - Kalfou	8	3	25 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art

N° lots	Régions	Départements	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
6-EN/20	EXTREME- NORD		Deux dalots de 3x2,0 x 1,5 au Pk 5 + 550 et 5 +600 sur la route Doukoula - Kalfou	8	3	40 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
TOTAL RESEAU NORD						330 000 000	
RESEAU OUEST							
7-LT/20	LITTORAL	SANAGA MARITIME	Pont définitif sur la rivière Houma au Pk 17 +300 sur la route Ngambe - Ndom	6	3	30 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
8-LT/20	LITTORAL	NKAM	Pont sur la rivière Makombe du tronçon de route Nkondjock – Matip -Ndobian	54	4	55 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
9-LT/20	LITTORAL	SANAGA MARITIME	Pont au Pk 19 + 625 sur la route Massock – Kopongo	8	3	25 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
10-LT/20	LITTORAL	SANAGA MARITIME	Dalot de 2,00x1,5 sur la rivière Massama Kwas au Pk 1 + 000 sur la route Sombengue – NgambE	7	3	25 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
11-NW/20	NORD- OUEST	BUI	Pont au Pk 167 + 400 de la Ring Road du tronçon de route Kumbo - NkambE	8	3	200 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art

N° lots	Régions	Départements	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
12-NW/20	NORD- OUEST	MENCHUM	Pont définitif au Pk 331 + 300 de la Ring Road du tronçon de route WUM – BAFUT	10	3	250 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
13-NW/20	NORD- OUEST	MENCHUM	Pont définitif au Pk 331 + 650 de la Ring Road du tronçon de route Wum – Bafut	10	3	250 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
14-NW/20	NORD- OUEST	NGO-KETUNJIA	Pont définitif au Pk 29 + 300 de la Ring Road du tronçon de route Bamenda - Bamali - Ndop	10	3	250 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
15-NW/20	NORD- OUEST	NGO-KETUNJIA	Pont sur la section de route Ntundip – Nseh	12	3	50 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
17-OU/20	OUEST	HAUT-NKAM	Pont d'accès au chutes d'Ekou – Nkam sur la route Balambo (INT R0602) – Bandja	20	3	170 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
18-SW/20	SUD-OUEST	NDIAN	Pont au Pk 9 + 500 sur la route Ekondo Titi - Mbongue	6	3	20 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
19-SW/20	SUD-OUEST	FAKO	Pont sur la rivière Moriba au Pk 5 + 600 sur la route Mundemba – Toko	10	3	70 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
TOTAL RESEAU OUEST						1 395 000 000	
RESEAU SUD							

N° lots	Régions	Départements	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
20-CE/20	CENTRE	HAUTE SANAGA	Pont sur la rivière NYOMBO au PK 25+800 de la route Ebongue – Ouassa Baboute - Ekang – Nlong - Mouma	6	3	60 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
21-CE/20	CENTRE	HAUTE SANAGA	Pont sur la rivière Abanta au PK 28+400 de la route Ebongue – Ouassa Baboute - Ekang – Nlong - Mouma	6	3	60 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
22-CE/20	CENTRE	HAUTE SANAGA	Pont sur la rivière Abanta au PK 29+500 de la route Ebongue – Ouassa Baboute - Ekang – Nlong - Mouma	6	3	60 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
20-ES/20	EST	BOUMBA-ET-NGOKE	Pont sur le cours d'eau Loupé donant accès au lac de Moloundou de la route Bangue - Moloundou	20	4	300 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
23-SU/20	SUD	MVILA	Pont semis définitifs (tabliers) sur deux bras mort de la rivière Nlobo sur la route Ebolowa - Biwong Bulu	8	3	30 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art

N° lots	Régions	Départements	Ouvrages/ Tronçons / Rivières	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
24-SU/20	SUD	MVILA	Pont sur la rivière OFOUMBI au Pk 25 + 240 de la route Ebolowa – Biwong Bane	8	3	30 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
25-SU/20	SUD	MVILA	Pont sur la rivière au Pk 22 + 300 de la route Mengama Okoulzok – Mokomo	8	3	35 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
26-SU/20	SUD	VALLEE-DU-NTEM	Pont sur la rivière LAE au PK 13+450 de la route Akonangui – Ebengon I – Ongozock	8	3	50 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
27-SU/20	SUD	OCEAN	Pont définitif au Pk 21 +400 de la route Kribi - Bipindi	8	3	20 000 000	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art
TOTAL RESEAU SUD						645 000 000	
TOTAL GENERAL						2 370 000 000	

4. Participation et origine

La participation au présent avis est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2020 Ligne Fonds Routier.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tél. : 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, au plus tard le 17 avril 2020 à 10 heures. Elle devra porter la mention :

“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°_36_/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 19 mars 2020

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, PROGRAMME ANNUEL 2020 (PROGRAMME ANNUEL 2020).

FINANCEMENT : Budget du MINTP- Ligne Fonds Routier-Exercice 2020

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de :

N° des lots	Délai d'exécution (en mois)
2-NO/20, 3-NO/20, 5-EN/20, 6-EN/20, 7-LT/20, 11-NW/20, 12-NW/20, 13-NW/20, 14-NW/20, 15-NW/20, 17-OU/20, 18-SW/20, 9-LT/20, 10-LT/20, 19-SW/20, 20-CE/20, 21-CE/20, 22-CE/20, 23-SU/20, 24-SU/20, 25-SU/20, 26-SU/20 et 27-SU/20.	3
1-NO/20, 20-ES/20, 4-NO/20, 5-NO/20, 8-LT/20	4

Chaque délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant par lot de :

N° des lots	Montant de la caution en FCFA
1-NO/20, 5-EN/20, 9-LT/20, 10-LT/20	375 000
2-NO/20, 3-NO/20	225 000
4-NO/20, 6-EN/20	600 000
5-NO/20, 17-OU/20	2 550 000
7-LT/20, 24-SU/20, 23-SU/20	450 000
8-LT/20	825 000
11-NW/20	3 000 000
12-NW/20, 13-NW/20, 14-NW/20, 15-NW/20	3 750 000
18-SW/20, 27-SU/20	300 000

19-SW/20	1 050 000
20-CE/20, 21-CE/20, 22-CE/20	900 000
20-ES/20	4 500 000
25-SU/20	525 000
26-SU/20	750 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 17 avril 2020 dès 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marché des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec consistance des travaux ;
- Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :

- Une bétonnière ;
- Un véhicule pick-up ;
- Une moto-pompe.

- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'au moins :

N° des lots	Montant de la de la capacité financière en FCFA
1-NO/20, 5-EN/20, 9-LT/20, 10-LT/20	7 500 000
2-NO/20, 3-NO/20	4 500 000
4-NO/20, 6-EN/20	12 000 000
5-NO/20, 17-OU/20	51 000 000
7-LT/20, 24-SU/20, 23-SU/20	9 000 000
8-LT/20	16 500 000
11-NW/20	60 000 000
12-NW/20, 13-NW/20, 14-NW/20, 15-NW/20	75 000 000
18-SW/20, 27-SU/20	6 000 000
19-SW/20	21 000 000
20-CE/20, 21-CE/20, 22-CE/20	18 000 000
20-ES/20	90 000 000
25-SU/20	10 500 000
26-SU/20	15 000 000

- Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
- N'avoir pas satisfait douze (12) critères sur l'ensemble des dix sept (17) critères existants.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée et signée;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernier page;
- Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté;
- Les sous – détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

d) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

*. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 17 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) L'attestation et le rapport documenté de visite de site sur 2 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement proposé sur 7 critères ;
- c) Le matériel à mobiliser sur 6 critères ;
- d) Les Références du Soumissionnaire sur 2 critères.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Il ne peut être attribué au maximum que deux (02) lots par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

Pour être attributaire de deux lots, le soumissionnaire doit avoir fourni dans son offre, un personnel et un matériel en double.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MAYO-OULO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2020 DU 19 MARS 2020 POUR LA CONSTRUCTION
D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DANS CHACUNE DES LOCALITÉS DE WAFO ET DOUMO N°LOT
DÉSIGNATION DES TRAVAUX LOCALITÉS 1 CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI)
WAFO 2 CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ (CSI) DOUMO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
ND

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Publics, le Maire de la Commune de Mayo-oulo, Le MO lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la Construction d'un Centre de Santé Intégré (CSI) dans chacune des localités de WAFO et DOUMO

Consistance des travaux

Les travaux comprennent entre autres : travaux préparatoires; terrassement ; fondation ; La maçonnerie et béton en élévation ;

La charpente et couverture ; la menuiserie métallique ; l'électricité et la peinture, plomberie, VRD ...

2. Consistance des prestations

nd

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études est de **50 000 000 FCFA/lot**.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en **02 (deux) lots**. Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire des deux lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget d'Investissement Publics du MINSANTE, imputation : autorisation : pour le compte de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **service communal de passation des marchés** de la Commune de Mayo oulo dès Publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au **service communal de passation des marchés** de la Commune de Mayo oulo, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 francs CFA**, payable au guichet de la recette de la Commune de Mayo oulo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies rr«qi^sporfyne devra parvenir au **service communal de passation des marchés de Mayo oulo, au plus tard le 13 Avril 2020 à 10 Heures**

**Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence
N°003/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2020 DU 19 Mars 2020 Pour la Construction d'un
Centre de Santé Intégré (CSI) dans chacune des localités de WAFO et DOUMO
Lot**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objetdu présentappel d'offres est de **04 mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit **1 000 000 FCFA** par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...). conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fçra.én iifLJemps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **13 Avril 2020 à 11 heures** au plus tard par la Commission interne de Passation des marchés publics auprès de la Commune de Mayo oulo dans la salle des actes sise à la Commune de Mayo- oulo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet après 48 heures accordées aux soumissionnaires pour rendre conforme la pièce;
- b) pièce falsifiée ;
- c) Toute déclaration fausse ou mensongère relevée dans le dossier ;
- d) Note technique Inférieure à 70% ;
- e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre et du sous détail des prix ;
- f) Absence de la caution de soumission;
- g) Absence de la déclaration signée sur l'honneur par le soumissionnaire de n'avoir pas abandonné un chantier ou une prestation en cours d'exécution au cours des trois dernières années.

Principaux critères de qualification L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous Principauxcritères de qualifications.

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Autres critères de qualifications

- a) L'accès à une ligne de créditou autres ressourcesfinancières ;
- b) Le chiffre d'affaires ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Proposition technique ;
- e) Attestation de visite de site ;
- f) Présentation de l'offre.

Seules tes soumissions qui auront obtenues au moins **70% de oui** seront admises à l'analyse financière (Pour plus de précision voir tableau de la grille d'évaluation).

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, **le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est évaluée la moins disante** après correction et n'ayant pas le prixanormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **service communal de la Passation des Marchés de Mayo oulo Tel. 696 74 57 16/662 76 65 95.**

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un Sf^S au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

GUIDER le 19 Mars 2020

Le MAIRE

MOUSSOL ZOUA

COMMUNE DE MAYO-OULO

N°004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM/2020 DU 19 MARS 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 09 (NEUF) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINEDANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTL. REGION DU NORD. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, AUTORITE CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS-INDIQUÉS DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, Autorité Contractante lance pour le compte la Commune de MAYO-OULO, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour la réalisation des travaux sus-indiqués dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de MAYO-OULO.

NOM DE LA LOCALITE	NOMBRE DE FORAGE
REOUSSI,	01 Forage
MO SOGO'O ADAMOU	01 Forage
MO DJAOURO SOULEY HAMBALI	01 Forage
NARI	01 Forage
POKA,	01 Forage
PALPAL,	01 Forage
WOUROUM,	01 Forage
KIRVING	01 Forage
GOULOUM	01 Forage

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque lot est définie ainsi qu'il suit :

- Les études géophysiques ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tous le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le Développement, pompage et essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;
- L'enclos en parpaings de 15 de protection autour de l'ouvrage, assorti d'un portillon ;
- Un trousseau de clé de dépannage.

La totalité des prestations des travaux sera exécutée par le Cocontractant retenue à l'issue de la présente consultation. Celui-ci devra réaliser les études d'implantation, réaliser les forages, faire les aménagements, fournir et installer les pompes à motricité humaine, et former les artisans réparateurs et les membres du comité des usagers de l'eau

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par la commune- Exercice 2020, pour un montant de **soixante trois millions (63 000 000) francs CFA** soit **7 000 000 FCFA/forage**.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par la commune- Exercice 2020, pour un montant de **soixante trois millions (63 000 000) francs CFA** soit **7 000 000 FCFA/forage**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **service communal de passation des marchés de la Commune de MAYO-OULO**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de la Commune de MAYO-OULO; dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000 fca)** payable à la **recette municipale de la Commune de MAYO-OULO**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Email.

9. Remises des offres

Chaque offre (supports numérique et papier), rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquée comme telle, devra être déposée à la Mairie de la Commune de MAYO-OULO contre récépissé, au plus tard le 13 Avril 2020 à 10 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/RN/D42/CMO/CIPM/SCPM /2020 DU 19 MARS 2020**

**Relatif aux travaux de construction de
09 (NEUF) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million six cent vingt mille(1 620 000) de Francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million six cent vingt mille(1 620 000) de Francs CFA.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du Dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du

Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase **le 13 Avril à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MAYO-OULO en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Al'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **soixante-dix (70) pour cent (100).**

14. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point **I.I de la Circulaire N°002/CAB/FM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (**conformément à la lettre circulaire N°004/LC/1VIINMAP/CAB du 25 janvier 2018 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés**) ;

- Absence de la caution de soumission ;

- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif);

Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification soit 24 oui sur les 34 possibles.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

a)Présentation de l'offre sur **02 critères** ;

b) Personnel d'encadrement sur **18 critères** ;

c) Références sur **02 critères** ;

d) Moyen matériel sur **8 critères** ;

e) Méthodologie sur **03 critères** ;

f) Capacité financière sur **01 critère.**

Seules les soumissionnaires qui valideront toutes les rubriques verront leurs offres financières évaluées. Une rubrique est validée si le candidat y obtient **70% de OUI soit 24 oui sur 34.**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises **résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.**

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MAYO-OULO ou à l'Agence Régionale FEICOM du Nord.

MAYO-OULO le 19 Mars 2020

Le MAIRE

MOUSSOL ZOUA

PRÉFECTURE DU WOURI

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CDPM-W/C19/LT DLA BASSA /2020 DU 19/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU LYCÉE TECHNIQUE DE DOUALA BASSA À DOUALA, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMPUTATION - EXERCICE : 2020 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : LYCEE TECHNIQUE DE DOUALA BASSA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5425331055714122270

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Préfet du Département du Wouri, « Autorité Contractante », lance pour le compte du Lycée Technique de Douala Bassa, un Avis de Consultation pour la fourniture de l'équipement d'un atelier de maçonnerie à Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture et l'installation des équipements d'un atelier de maçonnerie

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est évalué à **15 000 000 (Quinze millions) francs CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont subdivisées en un (01) lot unique:

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises, et artisans et sociétés de droit camerounais en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les fournitures objet la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public Exercice 2020, ligne d'Imputation : 5425331055714122270

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, BP..... Douala, Tél :....., Email , sis à Akwa immeuble KASSAP 1" étage à Douala, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri, BP , Tel : , Email , sis à , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Douala au titre des frais de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri BP....., Tel : sis à Akwa immeuble KASSAP^{ter} étage au plus tard le Dd **16/04/2020 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante

AVIS DE CONSULTATION

N°001/DC/CDPM-W/C19/LT DLA BASSA/2020 du 19/03/2020

Pour la fourniture de l'équipement d'un atelier de maçonnerie au Lycée Technique de Douala Bassa à Douala, Département du Wouri, Région du Littoral.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Article 11. Recevabilité des offres

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de **(60) Soixante** jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **300 000 (trois cent mille) francs** CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en (01) un temps, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, sis à Akwa immeuble KASSAP^{ter} étage, BP, Tél : le **16/04/2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Wouri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-Commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité Contractante.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures de l'ouverture des offres ;
- L'Absence d'une pièce dans l'offre financière ;
- Absence d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaire (BPU) ;
- Présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et la non présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministère des Marchés Publics ;
- Absence d'une fiche technique du fabricant ;
- Non-conformité des spécifications techniques proposées par rapport au descriptif de la
- fourniture exigé par le Maître d'ouvrage ;
- Surface financière du prestataire inférieure à 10 millions FCFA.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du descriptif technique et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri du Wouri, sis à Akwa immeuble Kassap, au Lycée Technique de Douala Bassa et à la Préfecture du Wouri.

DOUALA le 19 Mars 2020

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

PRÉFECTURE DU WOURI

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CDPM-W/C19/DAPROFF DLA6/2020 DU 19/03/2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DE BUREAUX DE LA DÉLÉGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE DOUALA HÈME, DÉPARTEMENT DU WOURI, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC IMPUTATION - EXERCICE : 2020 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE DOUALA 6E

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 43 5740547 1417 2261

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Préfet du Département du Wouri, «Autorité Contractante », lance pour le compte de la Délégation d'Arrondissement de la Promotion de la Femme et de la Famille de Douala hème, un Avis de Consultation Pour l'équipement de bureaux de la dite Délégation.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent l'équipement de bureaux de, la Délégation d'Arrondissement de la Promotion de la Femme et de la Famille de Douala 6

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est évalué à **17 000 000 (Dix-sept millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont subdivisées en un (01) lot unique:

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises, et sociétés de droit camerounais en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les fournitures objet la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public Exercice 2020, ligne d'Imputation : 54 43 5740547 1417 2261

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, BP Douala, Tél : , Email , sis à Akwa immeuble KASSAP Zef étage à Douala, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux jours et heures ouvrables au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri, BP , Tél : Email , sis à , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA, payable à la Trésorerie Générale de Douala au titre des frais de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Wouri, BP , Tél : sis à Akwa immeuble KASSAP 1er étage au plus tard le, 17/04/2020 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION

N° /DC/CDPM-W/C19/DAPROFF DLA6/2020 du AO (1 foir 5

Pour l'équipement de bureaux de la Délégation d'Arrondissement de la Promotion de la Femme et de la Famille de Douala 6eme, Département du Wouri, Région du Littoral. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de (60) Soixante jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **340 000 (trois cent quarante mille) francs** CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en (01) un temps, dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri, sis à Akwa immeuble KASSAP

1^{er} étage, BP , Tél : le **17/04/2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Wouri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-Commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité Contractante.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original reproductible sera déclarée irrecevable, particulièrement :

Absence de la caution de soumission ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures de l'ouverture des offres ;

L'Absence d'une pièce dans l'offre financière;

Absence d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaire (BPU) ;

Présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.

Absence de la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et la non présence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministère des Marchés Publics;

Absence d'une fiche technique du fabricant;

Non-conformité des spécifications techniques proposées par rapport au descriptif de la fourniture exigé par le Maître d'ouvrage; Surface financière du prestataire inférieure à 10 millions FCFA.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du descriptif technique et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri du Wouri, sis à Akwa immeuble Kassap, au Lycée Technique de Douala Bassa et à la Préfecture du Wouri.

DOUALA le 19 Mars 2020

Le PRÉFET

MBOUTOU Benjamin

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000006/DC/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SONORISATION SANS FIL POUR LES SALLES DE CONFERENCES DES SERVICES CENTRAUX DU MINPOSTEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un avis de consultation pour la demande de cotation relative à l'acquisition et l'installation d'un système de sonorisation sans fil pour les salles de conférence des services centraux du MINPOSTEL.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture est de vingt-sept millions deux cent cinquante mille (27 250 000) FCFA.

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans la fourniture des équipements électroniques.

4. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sis au 1^{er} étage, porte 162 de l'immeuble du MINPOSTEL, dès publication du présent avis.

5. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics sis au 1^{er} étage, porte 162 de l'immeuble du MINPOSTEL, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) FCFA.

6. Remises des offres

Les offres seront remises au plus tard le 10 avril 2020 à 14 heures au Service des Marchés du MINPOSTEL (1^{er} étage, porte 162) et dépouillées à 15 heures à la Commission Interne de Passation des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (Porte 308) et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°000006./DC/MPT/CIPM/2020 DU 16 MARS 2020 RELATIVE A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SONORISATION SANS FIL POUR LES SERVICES CENTRAUX DES SALLES DE CONFERENCEDU MINPOSTEL

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de deux (02) mois.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le 10 avril 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège de la CAMPOST, 3^e étage, porte 308.

Le soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

9. Critères d'évaluation

La commission procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

1) les critères éliminatoires sont les suivants

- la non-conformité des équipements proposés ;
- l'absence du projet de marché rempli, paraphé, daté et signé à la dernière page;
- l'absence de prospectus des matériels proposés ;
- l'absence des preuves d'exécution de deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
- l'offre financière incomplète.

NB 1 : Seules les offres conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

2) L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs.

L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes :

- (i) la lettre d'intention de soumissionner ;
- (ii) la carte de contribuable ;
- (ii) l'attestation de non redevance fiscale ;
- (iii) l'attestation de domiciliation bancaire,
- (iv) la quittance d'achat du dossier de consultation ;
- (iv) l'attestation de non faillite ;
- (v) l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
- (vi) l'attestation pour soumission (CNPS).

NB 2 : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

3) L'examen technique des offres.

a) Proposition technique ;

a) Preuve d'avoir exécuté au moins deux marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années. (Produire première et dernière page du marché et procès-verbal de réception);

b) Prospectus ;

c) Absence de l'autorisation valide du fabricant ;

d) Projet de lettre commande rempli paraphé, daté et signé à la dernière page ;

e) Délai de livraison.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la commission au Fournisseur, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations et évaluée la moins disante.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des affaires Générales, Sous-directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 168.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.-

YAOUNDE le 16 Mars 2020

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 DU 11 MARS 2020 EN
VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN CENTRE
DE FORMATION AUX METIERS DE LA MER A KRIBI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Créé en décembre 2004 avec pour mission globale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle s'est engagé dans plusieurs activités visant la lutte contre le chômage et la pauvreté.

Dans son Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Gouvernement s'est engagé, en ce qui concerne le développement du capital humain : (1) d'offrir une formation professionnelle efficace et adaptée aux besoins de l'économie, permettant à la fois de réguler les flux aux niveaux du primaire, du secondaire et du supérieure, (2) de mettre l'accent sur l'adéquation formation/emploi et sur les formations susceptibles d'accompagner le développement industriel du pays, en vue de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035.

Pour apporter des réponses durables à tous ces défis, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a engagé depuis 2008, une réforme du dispositif de formation professionnelle pour l'emploi, dont le but est de développer et de diversifier l'économie, ainsi que l'accès des jeunes à l'emploi, en améliorant l'offre de formation professionnelle en faveur des métiers porteurs.

Les atouts économiques du Cameroun indiquent que le pays n'exploite pas encore à sa juste valeur les 590 kilomètres de côte dont il bénéficie. Or, l'économie maritime est un pilier de développement et un pourvoyeur d'emplois décents. La quête de diversification Dans cette vision, le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle envisage pour le compte de l'exercice 2020, lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de procéder à la pré qualification des Cabinets d'Etudes de droit camerounais désirant participer à l'Appel d'Offres Restreint en vue de réalisation d'une étude de faisabilité du projet de mise en place d'un Centre de Formation aux Métiers de la mer à Kribi.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité du projet de mise en place d'un Centre de Formation aux Métiers de la mer à Kribi.

3. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation sus indiquée consistent à la réalisation d'une étude faisabilité du projet de mise en place d'un Centre de Formation aux Métiers de la mer à Kribi.

A cet effet, le Bureau d'Etudes devra pour chacune des quatre (04) SAR/SM retenues :

- faire le diagnostic et un état des lieux ;
- déterminer les cinq premiers métiers prioritaires devant faire l'objet des formations dans les futurs CFM à partir d'une analyse des besoins en main d'œuvre locale ;
- réaliser des études techniques et géotechniques (relevés topographiques, études des sols, études multi réseaux (adduction d'eau, branchement électrique)) ;
- réaliser une étude de programmation architecturale des futures CFM ;
- réaliser les Avants Projets Sommaires (APS) et les Avants Projets Détaillés (APD) ;
- élaborer les programmes de formation des trois premiers métiers (métiers/compétences, formation, certification ainsi les guides d'organisation pédagogiques et matérielles) identifiés par les besoins en main d'œuvre ;
- élaborer les descriptifs et les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) des travaux (réhabilitations, terrassements, aménagements, constructions, etc) à réaliser ;
- établir le Bordereau des prix unitaires (BPU) et le devis quantitatif et estimatif (DQE) des prestations à réaliser ;
- établir la liste et les spécifications techniques des équipements pour les ateliers, salles spécialisées, bureaux et salle de formation, assortie de leurs coûts pour chaque métier.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigées en français ou en anglais doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies marquées comme telles, sous plis fermé et scellé, au Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), Direction des Affaires Générales, sis à Nlongkak au plus tard le 13 Avril 2020 à 15 heures 30 minutes avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AAMI/MINEFOP/SG/DAG/2020 DU 11 MARS 2020 EN VUE DE LA PRE QUALIFICATION DES CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET DE MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE LA MER A KRIBI.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, chaque Cabinet devra présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de signature du présent avis. Il s'agit de :

- une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;
- une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- une attestation de non redevance fiscale ;
- une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de Grande instance ou Première instance du domicile du candidat ;

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

b) Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

b1- Les moyens humains

Le Cabinet devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composé de :

Le Chef de projet,

Diplôme de troisième cycle universitaire en Sciences de l'éducation ou en Ingénierie de la formation professionnelle ayant au moins dix ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires et disposant d'une forte expertise dans le domaine de l'ingénierie pédagogique de la formation professionnelle.

Un Architecte

Diplôme d'Architecte, inscrit à l'ordre, ayant au moins cinq ans d'expérience, ayant réalisé au moins trois projets concernant la conception d'infrastructures à vocation éducative

Un Ingénieur de Génie Civil

Diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, inscrit à l'ordre ayant au moins cinq ans d'expérience, disposant de solides connaissances des modes de constructions possibles et une parfaite maîtrise des logiciels de calcul bâtiment.

Un Topographe

Diplôme de Technicien Supérieur en Topographie ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires avec de solides connaissances en étude de sol et multi réseaux.

Un Métreur

Diplôme de Technicien Supérieur en Génie Civil ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation des prestations similaires.

Un Méthodologue

Diplôme de Master II au moins dans le domaine des Sciences de l'éducation et disposer d'une expertise avérée dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et/ou de la formation professionnelle.

Trois Pédagogues

Diplôme de Licence au moins, Spécialiste de chacun des métiers retenus disposant d'une forte expérience dans le domaine concerné

N.B : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :

- le curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signée par l'Autorité Administrative compétente ;
- l'attestation de disponibilité signée de chaque personnel.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).

B2- Les références du Cabinet

Le Cabinet devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins deux projets d'au moins cinquante millions F CFA dans le domaine de la formation professionnelle. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant les 1ères et dernières page ;
- le procès-verbal de réception des travaux et/ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.

B3- Le Cabinet doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels à mettre en place pour la bonne réalisation des prestations à savoir :

- La liste d'appareils topographiques ;
- La liste des moyens logistiques accompagnés des justificatifs (preuves de propriété ou de location). Il s'agit entre autre des véhicules, téléphones, fax...)
- La liste du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, vidéo projecteur, photocopieur, scanner...) accompagnés des justificatifs.

N.B : Chaque Cabinet devra joindre à son dossier, une autorisation dûment signée du Directeur Général du Cabinet, permettant au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'exactitude des informations fournies.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

a- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Expérience non requise d'au moins trois Experts clés dont dispose le Cabinet dans la réalisation des prestations ;
- Note inférieure à 20/30 dans la compréhension de la mission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

b- Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Qualification et expérience des personnels clés : 40 points
- Références du Bureau d'Etudes : 20 points
- Compréhension de la mission : 30 points
- Moyens matériels et matériels : 05 points
- Présentation du dossier : 05 points
- TOTAL : 100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront éventuellement être fournis aux candidats qui le désirent à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, sise immeuble ministériel de Nlongkak Tél : 222 20 03 49/222 20 45 81 Yaoundé.

8. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur « la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de mise en place d'un centre de formation aux métiers de la mer à Kribi » tiendra lieu des résultats du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 11 Mars 2020

Le MINISTRE

ISSA TCHIROMA BAKARY

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FEICOM/DG/2020 DU 19 MARS 2020 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX COMPTABLES, EN VUE DEL'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2019, 2020, 2021 DU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale en abrégé « FEICOM », Etablissement Public à caractère économique et financier depuis le décret 2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du FEICOM est l'instrument de promotion du développement économique local de l'Etat. Il convient de relever qu'il vient modifier certaines dispositions des décrets n° 2006/182 du 31 mai 2006 et 2000/365 du 11 décembre 2000, en consacrant davantage la fonction d'intermédiation financière au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées. Cette prérogative a incité le FEICOM à rechercher dans le cadre de la coopération Financière Internationale, des partenariats dans le but d'aider lesdites municipalités camerounaises à trouver d'autres ressources alternatives pour faire face aux problèmes de développement.

Plusieurs bailleurs de fonds nationaux à l'instar du Crédit Foncier et internationaux (KfW, BAD, AFD et UE) ont ouvert des lignes de crédits au FEICOM pour les Collectivités Territoriales Décentralisées et d'autres sont en voie de le faire. A titre d'exemple, Il a été signé le 04 décembre 2012, dans le cadre de la coopération germano-camerounaise, un contrat de financement du Programme de Décentralisation FEICOM-Villes Moyennes avec la KfW, banque allemande de développement mise en application par l'ouverture au FEICOM de nouveaux guichets de financement destinés aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Le FEICOM pour garantir à ses clients la qualité de l'information financière suivant les exigences de régularité, de conformité et de sincérité, s'est engagé depuis quelques années dans un processus de fiabilisation de ses comptes. Cette activité inscrite dans le plan d'actions prioritaire du FEICOM pour le compte du triennat 2019-2021, est une étape décisive dans la mise en place amorcée du projet de la comptabilité à partie double qui est une option forte de l'organisme.

En outre, l'évolution règlementaire tant au niveau national que sous régional pour ce qui est des outils et méthodes de présentation des comptes et procédures de comptabilité, invite les entités étatiques et leurs démembrements à migrer progressivement vers les outils et méthodes de comptabilité privée. Ainsi a-t-on assisté à une diffusion des nouvelles Directives du Cadre harmonisé de gestion des finances publiques notamment celle portant sur la transparence et la gestion des finances publiques, la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance et la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques.

Aussi, dans un souci de transparence vis-à-vis de ses potentiels bailleurs de fonds et de la fiabilité de sa comptabilité pour une certification conséquente tout en tenant compte de ses spécificités, le FEICOM envisage un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence. A cet effet, en vue d'une sélection des cabinets pouvant le rassurer dans la présentation fidèle, sincère et conforme de ses comptes, il fait publier le présent Avis de Sollicitation à manifestation d'intérêt

2. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue de la pré-qualification des Cabinets comptables ou d'audit pour l'audit des comptes du FEICOM pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Cet audit devra permettre d'exprimer une opinion professionnelle, indépendante sur la situation financière et aboutir à la certification des comptes du FEICOM.

3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif de procéder à l'audit comptable et financier des comptes du FEICOM pour le compte des exercices 2019, 2020 et 2021 du FEICOM. Cette mission permettra sur la base des référentiels et normes en vigueur d'apprécier le niveau de conformité de la gestion budgétaire comptable et patrimoniale, les procédures de comptabilisation, la tenue des comptes à l'effet de s'assurer de la capacité de l'organisme à avoir une comptabilité fiable, à sauvegarder ses actifs. Cette mission permettra infine, de formuler une opinion sur la sincérité, la régularité et la conformité des états financiers des exercices 2019, 2020 et 2021.

La prestation se fera en deux étapes :

Etape 1 : Elle consiste en la rédaction d'un rapport diagnostic sur le dispositif interne notamment, avec des orientations et des recommandations d'amélioration pour s'assurer de la maîtrise du fonctionnement de l'organisme et de la sauvegarde des actifs.

Etape 2 : Le cabinet devra :

- « Juger » en professionnel si les options choisies par le FEICOM dans sa gestion comptable, budgétaire et financière d'une part, et dans son dispositif de contrôle interne d'autre part, respectent la loi et les normes tant nationales que communautaires.
- Vérifier les valeurs et les documents comptables de l'organisme et contrôler la conformité de sa comptabilité aux règles en vigueur dans les EP ;
- Vérifier l'adéquation et l'efficacité du système comptable et du système de contrôle interne dans son ensemble avec son référentiel et les normes en vigueur ;
- Analyser les documents qui concourent à la tenue de la comptabilité budgétaire ;
- Contrôler les enregistrements comptables et les traitements comptables subséquents ;
- Contrôler les logiciels utilisés et leurs fonctionnalités ;
- Vérifier la concordance entre le compte de gestion en chiffres et le compte de gestion sur pièces ;
- Vérifier la concordance entre les comptes utilisés et leur affectation ;
- Vérifier la sincérité et la concordance avec les comptes annuels (compte administratif et compte de gestion et le compte de gestion matières).
- Dresser une cartographie des risques financiers susceptibles d'affecter l'entreprise ;
- Rédiger un rapport général à la fin de chaque exercice qui relate l'accomplissement de sa mission et formule son opinion sur les comptes annuels et fait une synthèse sur la régularité, la sincérité et la conformité de la comptabilité.

4. Participation et origine

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt s'adresse aux cabinets d'audit ou comptables reconnus par l'Ordre National des Experts Comptables du Cameroun (ONECCA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt seront financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale, Exercice 2020 et suivants.

6. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront parvenir en cinq exemplaires en français ou en anglais, sous pli fermé, à l'adresse ci-après, au plus tard le **06 AVRIL 2020 à 10 heures**, avec la mention suivante :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FEICOM/CIPM 2020 DU 19 MARS 2020 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX COMPTABLES, EN VUE DEL'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2019, 2020 et 2021».

7. Composition du dossier

Pour le Dossier Administratif, les pièces administratives suivantes sont requises :

- Une lettre de manifestation d'intérêt timbrée ;
- Une expédition des actes constitutifs du Cabinet ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Une copie certifiée de la carte de contribuable ;
- Une copie de l'attestation de non redevance ;
- Attestation et plan de localisation certifiés ;
- Une attestation de non faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'entreprise ;
- Une attestation de soumission CNPS.

** NB : Toutes les pièces fiscales devront être datées de moins de trois mois.*

Pour le Dossier Technique, les documents ci-dessous doivent être produits :

a) Chaque Cabinet fournira :

- Un dossier de références techniques présentant les références d'au moins cinq (05) activités similaires réalisées au cours des cinq dernières années, présentant : le projet, le commanditaire, le coût des prestations, les procès-verbaux de réceptions ou de recette.
- une note présentant l'organisation de l'équipe comportant diverses compétences : un expert en finance publique, un expert en système d'information, un expert en comptabilité et deux auditeurs seniors et les moyens logistiques à disposition (moyens matériels, etc.)

b) l'expert-comptable agréé fournira :

- Un curriculum vitae signé et daté ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- Une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- une attestation d'inscription aux ordres professionnels.

c) Les autres experts et personnels de l'équipe fourniront :

- un curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes ;
- Une attestation de présentation de l'original des diplômes.

8. Critères d'évaluation

critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet ;
- b) Note technique inférieure à 70% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Présence d'un CV d'un même expert dans plusieurs dossiers ;
- e) Absence de l'inscription à l'ONECCA.

Critères essentiels :

- a) Présentation générale de l'offre ;
- b) Références du Cabinet pour des missions similaires ;
- c) Références du personnel clé ;
- d) Composition de l'équipe ;
- e) Moyens logistiques.

Critères d'évaluation du Dossier technique

Critères d'évaluation	Répartition	Points	
		Nombre	Sous total

Références du Cabinet	Expérience dans les prestations similaires (5 projets et 5 pts par projet)	25 pts	50 pts
	Expérience du Chef de mission (au moins 5 ans pour ce type d'activité)	5pts	
	Diversification des compétences au sein du cabinet (05 spécialisations et 4 pts par spécialisation)	20pts	
Compétence et capacité du personnel présenté par le Cabinet	Formation spécifique adéquate des experts par rapport à la mission 3 pts par expert	15 pts	35 pts
	Diplôme certifié conforme par une autorité+ CV (1. pt par p.a bien présenté)	05 pts	
	Adéquation des références des experts avec la mission (03 références)	15 pts	
Moyens logistiques	Mobiliers de bureaux (matériels informatiques et autres)	5 pts	5 pts
Présentation du Dossier	Respect de l'ordre d'apparition des critères d'évaluation	5 pts	10 pts
	Insertion du sommaire	3pts	
	Présentation générale de l'offre	2 pts	

Durée de la mission

La période de la mission est sur trois (03) ans et d'une durée de 30 jours à la fin de chaque semestre de l'année. Des ordres de service seront notifiés par l'Ingénieur du Marché à la fin de chaque période. Les rapports provisoires seront produits et validés dans les trente-cinq (35) jours suivant le semestre et le rapport final devra tenir sur quarante jours au maximum.

9. Renseignements Complémentaires

DIRECTION GENERALE DU FEICOM

Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), Porte 11, Poste 217

Quartier Mimboman

BP 718 Yaoundé, FEICOM Rue 4.565, Mimboman Yde 4^{ème}

Cameroun

Tel (237) 222 23 51 64- Fax (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N°001
/AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/ SMA/2020 DU 18 MARS 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE SELECTIONNER UNE MAITRISE D'OEUVRE
DEVANT ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE
POUR LE CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général du BUNEC, Maitre d'Ouvrage, lance un avis d'appel international à manifestation d'intérêt, à l'attention des bureaux d'études techniques, qui désirent participer à la pré-qualification en vue de sélectionner une maîtrise d'œuvre devant assurer le contrôle et la surveillance des travaux de construction de l'immeuble-siège du BUNEC et de son agence régionale pour le Centre.

2. Objet

Le présent appel international à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des BET en vue de sélectionner une maîtrise d'œuvre devant assurer le contrôle et la surveillance des travaux de construction de l'immeuble-siège du BUNEC et de son agence régionale pour le Centre.

Le financement des travaux est assuré par les ressources de l'Etat et du BUNEC, ainsi que – pour partie – les ressources du 3^e C2D signé entre le Cameroun et la France.

Le site du projet est situé à Yaoundé, dans l'arrondissement de Yaoundé 1er, au lieu-dit Djoungolo, plus précisément rue CEPER. La superficie totale du site est 1800 m², constitué de deux parcelles de 1200 m² et 600 m² attribuées respectivement au siège du BUNEC et à l'agence régionale du Centre.

Le projet d'ensemble recouvre 2 bâtiments : un bâtiment principal, abritant uniquement les services du siège du BUNEC, qui est situé parallèlement à la voie d'accès, et un bâtiment secondaire, positionné latéralement, et qui abrite les services de l'agence régionale et une partie des services du siège. Les deux bâtiments sont séparés par un joint de dilatation à partir du sous-sol 2. Une passerelle couverte et respectant la séparation des deux bâtiments, permet de circuler d'un bâtiment à l'autre à l'abri des intempéries. Il s'agit de bâtiments administratifs, destinés à recevoir du public.

L'édifice correspond à un R+7 avec également 2 sous-sols. La surface totale est de 6.714,63 m².

Les ouvrages recouvrent les domaines suivants :

- Installation de chantier, espaces verts, VRD, terrassements, fondations et gros œuvres ;
- Ouvrages architecturaux et maçonneries ;
- Installation de chantier, espaces verts, VRD, terrassements, fondations et gros œuvres ;
- Electricité courants forts et courants faibles ;
- Climatisation, ventilation et désenfumage ;
- Plomberie, sanitaire et protection incendie.

Dans le cadre de la préparation et la réalisation des travaux, il est attendu la mise en œuvre rigoureuse des mesures environnementales, sociales, de sécurité et de santé (ESSS) requises.

Le délai maximal d'exécution prévu est de 36 mois.

3. Consistance des prestations

A. Les tâches avant le démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux et suivant la nature des constructions, le Consultant est tenu, de façon sommaire, de réaliser les tâches suivantes :

- La vérification des documents techniques et financiers préliminaires avant le démarrage des travaux. Le consultant devra vérifier les dossiers et plans d'exécution.
- Contrôle de la conformité et de la disponibilité du matériel et des équipements prévus par l'entreprise, des sites d'emprunts et lieux d'approvisionnement ou encore des ressources humaines mobilisées.
- La vérification des documents administratifs (assurances, cautions, agréments divers etc.).
- La vérification des documents de planification environnementale, sociale, de sécurité et de santé (ESSS) de l'entreprise travaux.
- L'organisation de la mise en œuvre des mesures déclinées dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

B. Les tâches pendant les travaux

Le consultant a en charge le contrôle technique et la surveillance des travaux. Il a la responsabilité de certifier le service réalisé sur la base des propositions de l'entreprise. Il est chargé des opérations de réception, y compris partielle. Il est en charge de la revue des facturations mensuelles présentées par l'entreprise et de la transmission des propositions de paiement au client, qu'il accompagne de ses commentaires. Le BET assure la production des rapports de suivi du projet de construction.

Il assure le contrôle et le suivi environnemental (hygiène, santé, sécurité et environnement) du chantier, en relation avec le PGES et les documents de planification ESSS.

C. Les tâches en phase de clôture du projet (réception provisoire et définitive)

D'une manière générale, il aura pour rôle d'informer, assister, aider le Maître de l'Ouvrage à exercer son rôle, à assumer ses engagements, à prendre toute décision nécessaire et utile à la bonne conduite et à la bonne fin du projet, notamment à travers l'organisation des opérations de réception, ainsi que l'établissement du dossier de recollement et des autres rapports requis.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé au Bureau National de l'Etat Civil, Directions des Affaires Administratives et Financières, Service des Marchés et des Approvisionnements 2^e étage, porte 204, sis à Yaoundé, Hippodrome, 2^{ème} route, au plus tard **le 20 Avril 2020 à 13heures** précise avec la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° /AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/SMA/2020 DU 18 MARS 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) EN VUE DE LA SELECTION D'UNE MAITRISE D'OEUVRE DEVANT ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

-Volume 1 (pièces administratives) pour tous les membres du groupe le cas échéant

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège sociale ;
- L'attestation de non-redevance fiscale en cours de validité ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).
- L'attestation pour soumission CNPS, pour un BET installé au Cameroun.
- Déclaration d'intégrité dûment signée.

L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire

-Volume 2 (dossier technique)

-La liste du personnel d'encadrement et les références

Le personnel technique minimum d'encadrement indicatif à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Architecte Chef de Mission, qualification Bac+5, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac + 3, ayant au moins trois (03) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC)
- Un (01) géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil (BAC+3) inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil
- Un (01) environnementaliste, qualification Bac +5, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience

-Justificatifs et références

Le BET (Bureau d'Etude Technique) produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs du lot concerné.
- Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1ères et dernières pages du contrat enregistré y afférent.

Seront uniquement considérées les références relatives à des chantiers de construction de bâtiments accueillant du public dont le coût est supérieur à 3 milliards de francs CFA. Le BET devra également attester la maîtrise des exigences environnementales et sociales dans le cadre de la supervision de chantiers, par la fourniture de justificatif probants.

4.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et en sa possession, nécessaire à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériel ci-après.

1. le plan de localisation de siège, ainsi que la description détaillée,

2. moyens logistique (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété ou d'un contrat de location à enregistrer dès l'adjudication éventuelle du marché (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures)

3. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété : matériel informatique et bureautique, matériel topographique, etc.

L'autorisation de vérification des déclarations : cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans les dossiers de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'ouvrages concernés.

6. Critères d'évaluation

- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

1. Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
2. Disposer ou s'engager à louer le matériel (topographique et géotechnique) adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
3. Disposer d'une expérience avérée au regard du type de prestation attendue ;
4. Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser

- critères éliminatoires :

Dossiers administratif incomplets pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;

Pièce non conforme 48 heures après la date d'ouverture des plis ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique inférieure à 70 points sur 100

- Critères essentiels :

L'évaluation de la qualité des offres techniques seront faits sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Personnel : 25points ;
- Références : 70points ;
- Matériel : 05points ;

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent seront pré-qualifiés pour participer à l'appel d'offres restreint.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, porte 204, sise à Yaoundé, 2^e rue hippodrome Tél : 679811542/699619603/655907322.

NB : Conformément aux directives de l'Agence Française de Développement en matière de passation des marchés, la déclaration d'intégrité (à retirer au BUNEC) fait partie intégrante du dossier de l'AAMI

YAOUNDE le 18 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N°002
/AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/SMA/2020 DU 18 MARS 2020- POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
SOCIETES EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU
BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général du BUNEC, Maitre d'Ouvrage, lance un avis d'appel international à manifestation d'intérêt en vue de la réalisation des travaux de construction de l'immeuble-siège du BUNEC et de son agence régionale pour le Centre.

2. Objet

Le présent avis international à manifestation d'intérêt a pour objet de présélectionner les entreprises devant prendre part à la consultation restreinte en vue de choisir la société appelée à exécuter les travaux de construction de l'immeuble-siège du BUNEC et de son Agence Régionale pour le Centre.

Le financement des travaux est assuré par les ressources de l'Etat et du BUNEC, ainsi que – pour partie – les ressources du 3^e C2D signé entre le Cameroun et la France.

3. Consistance des prestations

Le site du projet est situé à Yaoundé, dans l'arrondissement de Yaoundé 1er, au lieu-dit Djoungolo, plus précisément rue CEPER. La superficie totale du site est 1800 m², constitué de deux parcelles de 1200 m² et 600 m² attribuées respectivement au siège du BUNEC et à l'agence régionale du Centre. La prestation intégrera la normalisation des risques.

Le projet d'ensemble recouvre 2 bâtiments : un bâtiment principal, abritant uniquement les services du siège du BUNEC, qui est situé parallèlement à la voie d'accès, et un bâtiment secondaire, positionné latéralement, et qui abrite les services de l'agence régionale et une partie des services du siège. Les deux bâtiments sont séparés par un joint de dilatation à partir du sous-sol 2. Une passerelle couverte et respectant la séparation des deux bâtiments, permet de circuler d'un bâtiment à l'autre à l'abri des intempéries. Il s'agit de bâtiments administratifs, destinés à recevoir du public.

L'édifice correspond à un R+7 avec également 2 sous-sols. La surface totale est de 6.714,63 m².

Les ouvrages recouvrent les domaines suivants :

- Installation de chantier, espaces verts, VRD, terrassements, fondations et gros œuvres ;
- Ouvrages architecturaux et maçonneries ;
- Installation de chantier, espaces verts, VRD, terrassements, fondations et gros œuvres ;
- Electricité courants forts et courants faibles ;
- Climatisation, ventilation et désenfumage ;
- Plomberie, sanitaire et protection incendie.

Dans le cadre de la préparation et la réalisation des travaux, il est attendu la mise en œuvre rigoureuse des mesures environnementales, sociales, de sécurité et de santé (ESSS) requises.

Par ailleurs il convient de relever que la prestation intégrera la normalisation des risques mais qui sera un aspect à sous-traiter à un cabinet agréé.

Le délai maximal d'exécution prévu est de 36 mois.

4. Participation et origine

Pour soumissionner il faut être une entreprise de droit camerounais ou étrangère, avec des compétences avérées dans le domaine du génie-civil en général, et celui de la construction des bâtiments en particulier. Les critères de préqualification portent sur :

- La complétude et la conformité des pièces administratives ;
- L'éligibilité du candidat selon les critères de l'Agence Française de Développement ;
- Les antécédents en matière de non-exécution des marchés ;
- La situation financière du candidat ;
- L'expérience du candidat ;
- La qualification environnementale, sociale, sécurité et santé (ESSS) attendue la mise en oeuvre .

Ces critères sont précisés dans la section III du dossier de préqualification « critères et conditions de préqualification ».

Les groupements d'entreprises sont autorisés et peuvent également manifester leur intérêt pour les travaux à exécuter.

-Acquisition du Dossier de Pré-qualification

Les Candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et acquérir le Document de Préqualification « version numérique » par simple requête mail à l'adresse nanaassogo@yahoo.fr auprès de la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, porte 204, sise à Yaoundé, 2^e rue hippodrome Tél : 679811542/ 699619603/655907322, ou sur le site <http://afd>. Ce dossier de préqualification est gratuit. Toutefois les candidats retenus pour l'appel d'offres devront prévoir conformément à la réglementation locale, l'achat du dossier d'appel d'offres de même que la caution de soumission.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé au Bureau National de l'Etat Civil, Directions des Affaires Administratives et Financières, Service des Marchés et des Approvisionnements 2^e étage, porte 204, sis à Yaoundé, Hippodrome, 2^{ème} route, au plus tard **le 20 Avril 2020 à 13 heures** précises avec la mention :

**AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET N°
/AAMI/BUNEC/DG/DAF/DAC/SDRFM/SMA/2020 DU 18 MARS 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU
BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE.**

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, porte 204, sise à Yaoundé, 2^e rue hippodrome Tél : 679811542/ 699619603/ 655907322.

7. Evaluation et publication des résultats

Les candidats retenus seront notifiés par correspondance du Directeur Général du BUNEC et les résultats publiés dans le journal des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)-/-

YAOUNDE le 18 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°28/AMI/MINTP/2020 DU 19 MARS 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA REALISATION DES PRESTATIONS D'AUDIT DU SYSTÈME DE PROGRAMMATION DE L'ENTRETIEN ROUTIER AU CAMEROUN FINANCEMENT : LIGNES FONDS ROUTIER – EXERCICE 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la sélection d'un Consultant Individuel devant réaliser l'audit du système de programmation de l'entretien routier au Cameroun.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de sa mission, le consultant devra :

- Faire un état des lieux des outils mis en place pour la programmation de l'entretien routier ainsi que leur niveau d'utilisation ;
- Formuler son opinion sur la conception, l'organisation et le fonctionnement du système de programmation en place, à la lumière des standards généralement admis en la matière ;
- Apprécier l'adéquation entre la planification et la programmation des interventions sur le réseau routier pour en assurer la durabilité, la continuité du service, la fonctionnalité et l'intégration dans l'environnement socio-économique du pays et/ou de la sous-région ;
- Proposer un système de programmation rationnel et efficace qui tient compte du rôle à jouer par le MINTP et par les Collectivités Territoriales Décentralisées.

3. Participation et origine

La participation est ouverte aux Consultants nationaux et étrangers.

4. Financement

Les prestations seront financées par le budget du Ministère des Travaux Publics, suivant la ligne Fonds Routier.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copie marqués comme tels, devront être déposés sous plis fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Division de la Planification, de la Programmation et des Normes, située au 3ème étage du Bâtiment B du Ministère des Travaux Publics en face de l'Ambassade de Suisse à Bastos, au plus tard le 13 avril 2020 à 15 heures, portant la mention :

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 28 /AMI/MINTP/2020 DU 19 MARS 2020

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA REALISATION DES PRESTATIONS D'AUDIT DU SYSTÈME DE PROGRAMMATION DE L'ENTRETIEN ROUTIER AU CAMEROUN

Financement : Lignes Fonds Routier – Exercice 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt du Consultant devra comporter :

- a) Une demande timbrée dûment datée et signée par le Consultant ;
- b) Une copie certifiée de la carte de contribuable valide ;
- c) Un Curriculum Vitae détaillé daté et signé par le consultant ;
- d) Une copie légalisée de la carte Nationale d'identité ou toute autre pièce administrative équivalente valide ;
- e) L'original de l'attestation de domiciliation bancaire justifiée par une banque ou une institution de micro – finance agréée par le Ministre des Finances ;
- f) Une copie certifiée conforme du diplôme ;
- g) Une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) le cas échéant ;
- h) Les pièces justificatives de référence dans le domaine de l'étude (Copies des contrats et des procès-verbaux de recette).

NB :

- i. Toutes les pièces produites devront être datées de moins de trois (03) mois à la date du dépôt des candidatures.
- ii. Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.
- iii. Les Consultants relevant de la Fonction Publique ne sont pas autorisés à soumissionner au présent avis.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation du Consultant seront les suivants :

- a) Copie certifiée conforme du diplôme Bac + 5 : 05 points ;
- b) Carte de contribuable valide : 02 points ;
- c) Attestation de domiciliation bancaire valide : 03 points ;
- d) Curriculum Vitae détaillé et bien présenté : 05 points ;
- e) Qualification (Génie civil, Économie, Statistiques, Économie des transports) : 05 points ;
- f) Expérience dans le domaine : 50 points
05 ans : 20 points ;
10 ans : 30 points ;
15 ans : 40 points ;
20 ans : 50 points ;
- g) Justificatifs des projets similaires réalisés : 30 points
01 projet : 10 points ;
02 projets : 20 points ;
03 projets : 30 points.

L'absence de l'une ou l'autre des pièces a, b et c constitue un critère éliminatoire.

Seul le candidat classé meilleur et ayant totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), sera retenu pour la suite de la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Division de la Planification, de la Programmation et des Normes, Cellule de la Programmation (Tél : 00237 222 21 79 21), située au 4^{ème} étage du Bâtiment B du Ministère des Travaux Publics en face de l'Ambassade de Suisse à Bastos.

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**COMMUNIQUE N° 1976/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 17 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA
DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/20/AONO/SDCC/CIPM DU 31/01/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIX (10) VEHICULES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° 1975/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 17 MARS 2020 l'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/20/AONO/SDCC/CIPM du 31 janvier 2020 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 Juin 2018, pour offre reçue non conforme au dossier de consultation (spécifications techniques).

Par ailleurs, le soumissionnaire AFCOTT CAM SARL BP 1089 Douala n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué.
Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

GAROUA le 17 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIGRIST Jean Charles

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Civil Aviation Authority (CCAA) communique :

Les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres International N°074/AOIO/CCAA/ PDST/CIPM/2018 du 10 Avril 2018 pour **Fourniture et Installation des Equipements de Sûreté dans les quatre (4) Aéroports Internationaux du Cameroun (Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua)**, sont informés que l'Appel d'Offres est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°008/C/FEICOM/DG DU 19 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 23 JANVIER 2020 POUR
LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE
L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 008/D/FEICOM/DG du 19 MARS 2020

la Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Ets ATELEWA	QUINZE MILLIONS (15 000 000) FRANCS CFA TTC	DEUX (02) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, COMPOSANTE2 DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du projet : projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

Numéro de crédit : Crédit IDA N°61 40-CM

Intitulé et référence de l'activité : Acquisition des équipements du budget d'investissement public, composante 2 du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique.

Délai de la prestation : 30 (trente) jours après notification de l'Ordre de Service de démarrer le prestations

Soumissionnaire retenu

Nom et adresse du soumissionnaire retenu

Prix offert par le soumissionnaire retenu

Prix final

Observations

ELECTRA

41 760 180 francs CFA HT

41 760 180 francs CFA HT

Offre conforme pour l'essentiel, évaluée la moins disante

BP : 8657 Yaoundé, Tél. : 49 799 015 francs CFA TTC 49 799 015 francs CFA
675 735 650 / 698 513 656 TTC

electragroup@outlook.fr

Autres soumissionnaires évalués

Noms des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Prix final	Observations
CAMER NEGOCE & CONSULTING Sarl BP 29 Soa, Tél.: 674 010 006 cnscsar@yahoo.com	29 540 000 francs CFA HT 35 226 450 francs CFA TTC	29 540 000 francs CFA HT 35 226 450 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
GMBT&PARTNERS BP: 6536 Yaoundé Tél. : 678 18 29 69/690 67 93 30			



42 280 000 francs CFA HT 50 418 900 francs CFA TTC	42 280 000 francs CFA HT 50 418 900 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
--	--	--

ETS DELMAS BP :2203 Yaoundé Tél. : 696 83 34 86	43 715 000 francs CFA HT 52 130 138 francs CFA TTC	43 715 000 francs CFA HT 52 130 138 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
CENEPRO BP Yaoundé Tél. : 679101654/693468525	32 375 000 francs CFA HT 38 607 188 francs CFA TTC	32 375 000 francs CFA HT 38 607 188 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS JIMMY. TROPHEE. ROYAL BP: 105 Yaoundé TEL : 677 381 386	43 400 000francs CFA HT 51 754 500francs CFA HT	43 400 000 francs CFA HT 51 754 500 francs CFA HT	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS MERCATOR BP : 12 547 Tél : 698 68 96 06/ 663 03 71 46	50 750 000francs CFA HT 60 519 375francs CFA HT	50 750 000francs CFA HT 60 519 375francs CFA HT	Offre non conforme pour l'Essentiel

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres dès publication du présent communiqué sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation.
/-

YAOUNDE le 5 Mars 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS, Y COMPRIS LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS LES LOCAUX DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du projet : projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

Numéro de crédit : Crédit IDA N°61 40-CM

Intitulé et référence de l'activité : Acquisition et installation des climatiseurs, y compris les installations électriques dans les locaux du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique.

Délai de la prestation : 30 (trente) jours après notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations

Soumissionnaire retenu

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu	Prix final	Observation
GLOBAL ELECTRIC AND SERVICES Sarl BP 1048 Yaoundé, Tél. : 222 229 345 / 675 633 505	9 224 310 francs CFA HT 11 000 000 francs CFA TTC	9 224 310 francs CFA HT 11 000 000 francs CFA TTC	Offre conforme pour l'essentiel, évaluée la moins disante

globalelectric@yahoo.com

Autres soumissionnaires évalués

Noms des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Prix final	Observations
CAMER NEGOCE & CONSULTING Sarl BP 29 Soa, Tél.: 674 010 006 cncsarl@yahoo.com	5 800 000 francs CFA HT 6 916 500 francs CFA TTC	5 800 000 francs CFA HT 6 916 500 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel

DONVIDEX BP 1304 Yaoundé Tél. : 672 643 563	8 405 344 francs CFA HT 10 485 666 francs CFA TTC	8 405 344 francs CFA HT 10 485 666 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS LU'S D'OR BP 12017 Yaoundé Tél. : 698 689 606 / 657 198 337 Email : miassemarcelin@yahoo.de	7 000 000 francs CFA HT 8 347 500 francs CFA TTC	7 000 000 francs CFA HT 8 347 500 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS TITTI & FILS BP 58 46 Yaoundé Tél. : 696 993 588 / 677 852 818	9 417 282 francs CFA HT 11 230 108 francs CFA TTC	9 417 282 francs CFA HT 11 230 108 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS NGASVICAM BP 14 865 Yaoundé Tél. : 699 779 561	9 667 492 francs CFA HT 11 528 484 francs CFA TTC	9 667 492 francs CFA HT 11 528 484 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres dès publication du présent communiqué sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation.
/-

YAOUNDE le 5 Mars 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE BUREAU DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du projet : projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

Numéro de crédit : Crédit IDA N°61 40-CM

Intitulé et référence de l'activité : Achat du mobilier de bureau du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique.

Délai de la prestation : 30 (trente) jours après notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

Soumissionnaire retenu

Nom et adresse du soumissionnaire retenu

Prix offert par le soumissionnaire retenu

Observation

Prix final

AZ TECHNOLOGIE

23 490 080 francs CFA HT

23 490 080 francs CFA HT

Offre conforme pour l'essentiel, évaluée la moins disante

BP : 493 Yaoundé, Tél. : 677 786 664 /222 756 064

28 011 920 francs CFA TTC

28 011 920 francs CFA TTC

Autres soumissionnaires évalués			
Noms des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Prix final	Observations
CAMER NEGOCE & CONSULTING Sarl BP 29 Soa, Tél. : 674 010 006 cnccsarl@yahoo.com	36 680 000 francs CFA HT 42 989 625 francs CFA TTC	36 680 000 francs CFA HT 42 989 625 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel

AFRILUX BP : 30338 Tél: 222 22 11 44	16 775 000francs CFA HT 20 004 188 francs CFA TTC	16 775 000francs CFA HT 20 004 188 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
SOCIETE FAHA SARL BP : YAOUNDE Tél : 675 02 94 58/671 342 203	24 234 788 francs CFA HT 28 899 973francs CFA HT	24 234 788 francs CFA HT 28 899 985francs CFA HT	Offre non conforme pour l'Essentiel
BEKENG SARL BP : 493 Tél : 675 531 552	23 950 375 francs CFA HT 28 560 822 francs CFA TTC	23 950 375 francs CFA HT 28 560 822 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres dès publication du présent communiqué sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation.
/-

YAOUNDE le 5 Mars 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE
EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR
L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE L'UNITE TECHNIQUE A LA COORDINATION DU
PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME
STATISTIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du projet : projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

Numéro de crédit : Crédit IDA N°61 40-CM

Intitulé et référence de l'activité : Aménagement des locaux du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique.

Délai de la prestation : 21 (vingt un) jours après notification de l'Ordre de Service de démarrer le prestations

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire	Observation
ELECTRA BP : 8657 Yaoundé, Tél. : 675 735 650 /698 513 656 E-mail : electragroup@outlook.fr	41 760 400 000 francs CFA HT 49 799 487 390 francs CFA TTC	Offre conforme pour l'essentiel, évaluée la moins disante
Autres soumissionnaires évalués		
Noms des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Observations
CAMER NEGOCE & CONSULTING Sarl BP 29 Soa, Tél. : 674 010 006 cncsarl@yahoo.com	51 270 000 francs CFA HT 61 139 475 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS LINGUESS BP : 4252 Tél: 699 82 26 96	46 060 000 francs CFA HT 54 926 550 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
COMMANDANT INFORMATIQUE BP : Yaoundé Tél : 677 25 47 27/678 78 15 15/243 73 35 01	31 065 000 francs CFA HT 37 045 013 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS LA REGIONALE DES TRAVAUX& SERVICES BP :670 Yaoundé Tél : 699 59 87 61/ 664 92 12 42	41 875 000 francs CFA HT 51 090 938 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres dès publication du présent communiqué sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation

YAOUNDE le 5 Mars 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VISIOCONFERENCE AU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du projet : projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

Numéro de crédit : Crédit IDA N°61 40-CM

Intitulé et référence de l'activité : Acquisition et l'installation d'un système de visioconférence au projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique.

Délai de la prestation : 30 (trente) jours après notification de l'Ordre de Service de démarrer le prestations

Soumissionnaire retenu

Nom et adresse du soumissionnaire retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu	Prix final	Observation
DATA BUILDING CORPORATION SARL BP : 503 Yaoundé, Tél. : 677 788 843 /699 679 212 E-mail : Christ.tchat@yahoo.fr	8 385 800 francs CFA HT 10 000 000 francs CFA TTC	8 385 800 francs CFA HT 10 000 000 francs CFA TTC	Offre conforme pour l'essentiel, évaluée la moins disante

Autres soumissionnaires évalués

Noms des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Prix final	Observations
CAMER NEGOCE & CONSULTING Sarl BP 29 Soa, Tél.: 674 010 006 cnccsar@yahoo.com	27 000 000 francs CFA HT 32 197 500 francs CFA TTC	27 000 000 francs CFA HT 32 197 500 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ELECTRA BP : 8657 Tél : 675 735 650/ 698 51 36 56 E-mail:electragroup@outlook.fr	12 450 000francs CFA HT 14 846 625 francs CFA TTC	12 450 000francs CFA HT 14 846 625 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ELECTRON BP : YAOUNDE Tél : 675 02 94 58/671 342 203	8 440 500 francs CFA HT 10 065 229francs CFA HT	8 440 500 francs CFA HT 10 065 229francs CFA HT	Offre non conforme pour l'Essentiel

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres dès publication du présent communiqué sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y'ait lieu à réclamation.
/-

YAOUNDE le 5 Mars 2020

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION RESTREINTE EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/2019 DU 08 JANVIER 2020 POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Nom du Pays : CAMEROUN

Nom du projet : projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS).

Numéro de crédit : Crédit IDA N°61 40-CM

Intitulé et référence de l'activité : Aménagement des locaux du projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique.

Délai de la prestation : 21 (vingt un) jours après notification de l'Ordre de Service de démarrer le prestations

Soumissionnaire retenu

Nom et adresse du
soumissionnaire retenu

Prix offert par le
soumissionnaire retenu

Prix final

Observation

ETS DEUTCH
INTERNATIONAL

12 494 760 francs CFA HT

12 494 760 francs
CFA HT

Offre conforme pour
l'essentiel, évaluée
la moins disante

14 900 000 francs CFA TTC

BP : 7298 Yaoundé, Tél. : 655
410 517

14 900 000 francs
CFA TTC

E-mail :

Autres soumissionnaires évalués

Noms des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis	Prix final	Observations
ETS JIRONO BP Tél: 690 159 696	14 905 870 francs CFA HT 17 775 250 francs CFA TTC	14 905 870 francs CFA HT 17 775 250 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel
ETS ZARA AUTOMATIQUE BP : 4252 Tél : 699 82 26 96	17 358 826 francs CFA HT 20 700 000 francs CFATTC	17 358 826 francs CFA HT 20 700 000 francs CFA TTC	Offre non conforme pour l'Essentiel

Les soumissionnaires non retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres dès publication du présent communiqué sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.
/-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**COMMUNIQUE N° 1976/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 17 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DE LA
DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/20/AONO/SDCC/CIPM DU 31/01/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIX (10) VEHICULES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° 1975/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 17 MARS 2020 l'Appel d'Offres National Ouvert n° 006/20/AONO/SDCC/CIPM du 31 janvier 2020 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 Juin 2018, pour offre reçue non conforme au dossier de consultation (spécifications techniques).

Par ailleurs, le soumissionnaire AFCOTT CAM SARL BP 1089 Douala n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué.
Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

GAROUA le 17 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIGRIST Jean Charles

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Civil Aviation Authority (CCAA) communique :

Les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres International N°074/AOIO/CCAA/ PDST/CIPM/2018 du 10 Avril 2018 pour **Fourniture et Installation des Equipements de Sûreté dans les quatre (4) Aéroports Internationaux du Cameroun (Yaoundé-Nsimalen, Douala, Garoua et Maroua)**, sont informés que l'Appel d'Offres est déclaré infructueux.

YAOUNDE le 12 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°008/C/FEICOM/DG DU 19 MARS 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 23 JANVIER 2020 POUR
LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE
L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 008/D/FEICOM/DG du 19 MARS 2020

la Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus citée.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Ets ATELEWA	QUINZE MILLIONS (15 000 000) FRANCS CFA TTC	DEUX (02) MOIS

Le Responsable de ladite Société est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°80/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 19 MARS 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
- Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré n°000351/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI-DMAG/CE2(CEA4) -CE5(CEA4) du 17 Février 2020 ;
- Vu le rapport de la Sous-commissions d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1er : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des contrats relatifs à la Consultation N°06/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2020 du 17 Février 2020 pour la restauration des athlètes, encadreur et officiels pour le compte des jeux FENASSCO « ligue A » 2020 à Mvomeka'a en trois lots de la manière suivante :

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	FINANCEMENT	MONTANT TTC FCFA	DELA (jours)
06	1	Restauration des athlètes, encadreur et officiels pour le compte des jeux FENASSCO « ligue A » 2020 à Mvomeka'a	ETABLISSEMENTS LE FER DE LANCE	Compte de Dépôt n° 06350521001-96 -AFRILAND FIRST BANK - FENASSCO LIGUE A (Subvention MINESEC)	29 728 500	09
	2	Restauration des athlètes, encadreur et officiels pour le compte des jeux FENASSCO « ligue A » 2020 à Mvomeka'a	ETABLISSEMENTS TEEDL ENTERPRISE		44 090 446	09
	3	Restauration des athlètes, encadreur et officiels pour le compte des jeux FENASSCO « ligue A » 2020 à Mvomeka'a.	ETABLISSEMENTS MT & Cie		44 090 446	09

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera./-

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°79/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 19 MARS 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 Juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
- Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré n°000351/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI-DMAG/CE2(CEA4) -CE5(CEA4) du 17 Février 2020 ;
- Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation N°05/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2020 du 17 février 2020 pour la fourniture des trophées, médailles et accessoires de compétition pour le compte des jeux FENASSCO « ligue A » 2020 à Mvomeka'a de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	FINANCEMENT	MONTANT TTC FCFA	DELAI (Jour)
05	Fourniture des trophées, médailles et accessoires de compétition pour le compte des jeux FENASSCO « ligue A » 2020 à Mvomeka'a	MER ET FILS SARL	Compte de Dépôt n° 06350521001-96 -AFRILAND FIRST BANK - FENASSCO LIGUE A (Subvention MINESEC)	10 999 978	07

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°008 /D/FEICOM/DG DU 19 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES DE L'AGENCE RÉGIONALE DU FEICOM DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

Vu le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 23 janvier 2020 pour les travaux de réhabilitation et de rénovation du bâtiment abritant les services de l'agence régionale du FEICOM de l'Ouest ;

-

DECIDE:

Article 1er : La Société Ets **ATELEWA BP : 67 Bangangté-Cameroun, Tél : (237) 677 21 11 01** , est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°002/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 23 janvier 2020** pour les travaux de réhabilitation et de rénovation du bâtiment abritant les services de l'agence régionale du FEICOM de l'Ouest , pour un montant de **quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC**, pour un délai de livraison **de deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution de ladite Lettre-Commande.

Article 2 : Le Responsable de ladite Société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°001-20/D/C/AKO/SG/ DU 19 MARS 2020 DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel d'offre **N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020** en procédure d'urgence relative aux travaux de **Construction d'un Bloc de deux (02) Salles de Classe A L'Ecole Publique De Beth** dans la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o.

Vu la proposition d'Infructuosité d'attribution de marché de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 18/03/2020,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : Est déclarée Infructueuse la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020 en procédure d'urgence relative aux travaux de **Construction d'un Bloc de deux (02) Salles de Classe à L'Ecole Publique de Beth**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 19 Mars 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

DECISION N° 01/R/DG/DAF/SOHLI/2020 DU 13 MARS 2020 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°003/M/SOHLI/CIPM/2018 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/SOHLI/CIPM/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RESTAURATION À L'HÔTEL SAWA À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOTEL SAWA, MAITRE D'OUVRAGE DE LA SOHLI

Vu la Loi N°2017/11 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu les statuts harmonisés conformément à l'OHADA de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI) du 08 décembre 2017 ;
Vu les Résolutions N°s 1 et 2 du Conseil d'Administration Extraordinaire de la SOHLI du 26 novembre 2010 portant nomination de Monsieur MOIFO NZOGOU Pierre au poste de Directeur Général de l'Hôtel SAWA et donnant les pouvoirs de gestion au Directeur Général ;
Vu la Résolution N° 036/CA/SOHLI/2014 du 30 Janvier 2014 attribuant au Directeur Général de l'Hôtel SAWA la Maitre d'ouvrage des marchés relevant du budget d'investissement de la SOHLI ;
Vu la Résolution N° 15/CA/SOHLI.1118 du 21 décembre 2018 portant adoption du Manuel des Procédures des marchés de la SOHLI ;
Vu le Marché N° 003/M/SOHLI/CIPM/2018 pour les travaux de construction d'un bâtiment restauration à l'Hôtel SAWA à Douala ;
Vu la Résolution N° 097/CA/SOHLI/2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la SOHLI ;
Vu le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux ;
Vu la lettre de mise en demeure du N°DG/DAF/SAIPB/06109/2019 du 23 septembre 2019 ;
Vu le procès-verbal de l'évaluation de la mise en demeure N°DG/DAF/SA/PB/06/09/2019 du 28 Février 2020 ;
Vu le procès-verbal de constat pour défaillance de l'entreprise ASQUINI ENCORAD établi en date du 11 mars 2020 par Maître NJOUME Ernest, Huissier de justice Commissaire-priseur à la 11^{ème} charge près de la Cour d'Appel du Littoral et les tribunaux de Douala ;
1/2

Vu la notification d'un procès-verbal de constat de défaillance à l'entreprise ASQUINI ENCORAD par Maître NJOUME Ernest, Huissier de justice Commissaire-priseur à la 1^{ère} charge près de la Cour d'Appel du Littoral et les tribunaux de Douala ;
Vu les pièces versées au dossier ;
Considérant la sous-traitance avérée des prestations contractuelles sans autorisation du Maître d'Ouvrage, notamment les travaux d'étanchéité de la galerie technique ;
Considérant la défaillance de l'entreprise caractérisée par le non-respect des engagements contractuels et les ordres de service technique du Maître d'oeuvre s'y rapportant ;
Considérant l'urgence de livraison des travaux d'infrastructures relatives aux préparatifs du CHAN 2020 et de la CAN 2021

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions combinées du CCAG applicable aux marchés de travaux et de l'article 47 du CCAP, le marché N°003/M/SOHLI/CIPM/2018 pour les travaux de construction d'un bâtiment restauration à l'Hôtel SAWA à Douala est pour compter de la date de notification de la présente Décision résilié aux torts, frais et risques de l'Entreprise **ASQUINI ENCORAD — B.P 1033 Douala, Cameroun** pour les motifs suivants :

- Sous-traitance avérée des prestations contractuelles sans autorisation du Maître d'Ouvrage, notamment les travaux d'étanchéité de la galerie technique ;
- Non-respect des clauses contractuelles avec un taux d'avancement réel des travaux de 4,31 % au 28 février 2020 pour une consommation des délais de 10 mois, soit 167 % des délais consommés sur les 6 mois contractuels ;
- Présentation d'un nouveau planning d'exécution des travaux jusqu'au 12 Décembre 2020 par l'entreprise ASQUINI ENCORAD lors de la réunion de chantier du 22 octobre 2019 alors que les délais d'exécution du marché sont de 6 mois.

Article 2 : Les opérations de clôture et de règlement dudit Marché s'effectueront conformément à la réglementation en vigueur, notamment les dispositions des articles 74 et 76 du CCAG, notamment en ce qui concerne la notification à l'entreprise défaillante, du décompte général et définitif après règlement définitif du nouveau Marché passé pour l'achèvement des travaux.

Article 3 : Le Chef de Service du marché et l'Ingénieur du marché sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera_/-

DOUALA le 13 Mars 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

**ADDITIF N° 1 /A/PREF-MI/CDPM/2020 DU A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CDPM/2020 DU 28 FÉVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA TOITURE DE LA PRISON DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJUSTICE, EXERCICE
2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le montant prévisionnel du marché est de Vingt-deux millions (22 000 000) FCFA.
	Lire plutot Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public de la république du Cameroun à hauteur de 11 000 000 (Onze millions) de francs

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture se fera en un temps. Les Administrative, Technique et financière seront ouvertes le 20/03/ 2020 à partir de 13 heures à l'hôtel de finance de Bafia dans une salle apprêtée à cet effet, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne ayant une parfaite connaissance de leur DAO.
	Lire plutot Elle sera effectuée le 20 mars 2020 à 13h précises au rez de chaussée de l'hôtel des finances de Bafia

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 13.1- Critères éliminatoires a. dossier de candidature non conforme ou incomplet ; b. absence de caution ; c. dossier technique incomplet ; d. fausse déclaration ou pièces falsifiés; e. Note des critères valides inférieure à 21/30; f. établissement ayant abandonnés les travaux ou n'ayant pas réalisés conformément au cahier des charges les travaux dans les delais contractuels au cours de l'exercice 2019 13.1 Eliminary criteria a. non compliant or incomplete nomination file b. Incomplete technical file; c. False statement or falsified part; d. Note of valid criteria less than 21/30 ; e. Establishment having abandoned the work or not having completed the work within the contractual datelines during the 2019 financial year .

3 Critères d'évaluation
Lire plutôt
13.1- Critères éliminatoires

- a. dossier de candidature non conforme ou incomplet 48h après l'ouverture des plis ;
- b. absence de caution ;
- c. dossier technique incomplet ;
- d. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- e. Note des critères valides inférieure à 21/30 ;
- f. établissement ayant abandonnés les travaux ou n'ayant pas réalisés conformément au cahier des charges les travaux dans les délais contractuels au cours de l'exercice 2019

13.1 Eliminary criteria

- a. non compliant or incomplete nomination file 48 h after opening of file
- b. Absence of bid
- c. Incomplete technical file;
- d. False statement or falsified part;
- e. Note of valid criteria less than 21/30 ;
- f. Establishment having abandoned the work or not having completed the work within the contractual datelines during the 2019 financial year .

4 Autres
Au lieu de ...
REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES
- De la retranscription intégrale du RGAO

non retranscription intégrale des articles 4,5,25.1,26.1 32,34 et modification des articles 1.1,3.2,6.2,8.2,9.3,10.2,23 et 25.1 du RGAO

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES
1- Du dépôt des offres

a. RAS

De l'ouverture des plis

a. Elle sera effectué le 20 mars 2020 à partir de 13h au rez de chaussée de l'hôtel des finances de Bafia

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
Article 6 : Textes généraux applicables

9. le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

10. le décret n° 2012/074 du 08mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

11. circulaire n 003/CABPM du 18 avril 2008 relatives au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics;

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par le chef de service du marché et notifié dans un délais maximum de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément à l'article 88 du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics.

Du décompte définitif

RAS

4 Autres

Lire plutot

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

De la retranscription intégrale du RGAO

Les articles 4.2b,17.6,26.1 32.4,34 sont retranscrit dans leur entièreté selon le DAO type des travaux.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

a) **Du dépôt des offres**

a. Les offres seront déposées le 20 mars 2020 au plus tard à 12h précises à la préfecture de Bafia

De l'ouverture des plis

a. Elle sera effectuée le 10 mars 2020 à 13h au rez de chaussée de l'Hôtel des finances de Bafia

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 6 : Textes généraux applicables

9. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

10. Caduc

11. Caduc

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Chef de service du Marché avec copie à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'œuvre le cas échéant.

transmission du marché par l'Autorité Contractante au Chef du service du Marché. **Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Chef du service du Marché, se substitue à lui et procède à ladite notification.**

Article 22 : Intérêts moratoires (CCAG Article 31)

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues conformément aux articles 166 et 167 du décret n° 2018/366 du 30 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Du décompte définitif

Le MINMAP reçoit copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif

Le reste sans changement.

BAFIA le 18 Mars 2020

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE DE MENGUEME

ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/A0N01 C-MENGUEMEICIPM/2020 DU 12/02/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO10 REGION DU CENTRE -

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé contre décharge au Secrétariat Général de la Mairie de MENGUEME, au plus tard le 24/03/2020 à 12 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2020 DU 12/01/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O - REGION DU CENTRE - Bien vouloir préciser le(s) lot (s) sollicité(s) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé contre décharge au Secrétariat Général de la Mairie de MENGUEME, au plus tard le 25/03/2020 à 12 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CMENGUEME/CIPM/2020 DU 12/01/2020 POUR L'EXECURON DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS, DEPARTEMENT DU NYONG ET 50'O — REGION DU CENTRE Bien vouloir préciser le(s) lot (s) sollicité(s). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1- EVALUATION CRITERIA OF OFFERS A. Main eliminatory criteria: C. <u>Financial offers</u> 1) Incomplete financial offers; Omission of a quantified unit price in the offers;

2	Critères d'évaluation
	Lire plutot C. <u>Financial offers</u> 1) Incomplete financial offers; 2) Omission of a quantified unit price in the offers; 3) Absence or omission of financial capacity at least at one third of the provisional amount
3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot <u>Article 2 :</u> ORDRE DE SERVICE (CCAG Article 8) Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit : 8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé et notifié par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'oeuvre le cas échéant. 8.2 Sur proposition de l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés et notifiés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'oeuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant. 8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'oeuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage, au Chef de Service. 8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Ingénieur et au Maître d'oeuvre. 8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'oeuvre. 8.8 S'agissant des ordres de service signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. la suite dans le fichier d'origine

MENGUEME le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MBA ONANA MARTIN

COMMUNE DE MENGUEME

ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE N° 002/AONO/C-MENGUEMEICIPM/2020 DU 12/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGUEME, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'0.-REGION DU CENTRE- 4FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINEE ET MINADER.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 1- EVALUATION CRITERIA OF OFFERS A. Main eliminatory criteria: C. <u>Financial offers</u> 1) Incomplete financial offers; Omission of a quantified unit price in the offers;
	Lire plutot 9- EVALUATION CRITERIA OF OFFERS A. Main eliminatory criteria: a. <u>administrative offers</u> 1) Absence or non-conformity of an administrative document after 48 hours; 2) Absence of a bid bond; 3) Falsified or non-authentic document; b. <u>technical offers</u> 1) False declaration or falsified documents; 2) Have not met at least 90% of the qualification criteria; c. <u>financial offers</u> 1) Incomplete financial offers; 2) Omission of a quantified unit price in the offers; 3) Absence or omission of financial capacity at least one third of the provisional amount

2 Autres

Au lieu de ...

III. DISSOCIATION INAPPROPRIÉE DES ATTRIBUTIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE ET DE L'AUTORITÉ CONTRACTANTE DANS LE CCAP

Article 1 : **ORDRE DE SERVICE (CCAG Article 8)**

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

8.] L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'oeuvre le cas échéant.

8.2 Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché seront signés par [l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à [l'Ingénieur du marché, au Maître d'oeuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'oeuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'oeuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'oeuvre.

8.8 S'agissant des ordres de service signés par l'Autorité Contractante, la notification par le Maître d'Ouvrage doit être faite dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.

2 Autres

Lire plutot

Article 2 : ORDRE DE SERVICE (CCAG Article 8)

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé et notifié par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'oeuvre le cas échéant.

8.2 Sur proposition de l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage, **les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché** seront signés et notifiés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'oeuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'oeuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'ingénieur et au Maître d'oeuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'oeuvre.

8.8 S'agissant des ordres de service signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage, la notification doit être faite dans un **délai maximum de huit (8) jours** à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage.

la suite dans le fichier d'origine

MENGUEME le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MBA ONANA MARTIN

COMMUNE D'AKOEMAN

ADDITIF RECTIFICATIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE DE CONSTRUCTION DE HUIT (08) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE – EN DEUX LOTS N° LOT DESIGNATION FINANCEMENT 1 CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À YINKOUE, BIKOUM (MELEH, ADZAP-SI, NYEP (FOE) ET MANENGOMBO BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2020 2 CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MEBOGO-SI BIP MINEE, EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués comme telles devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune d'Akoéman Département du Nyong et So'o au plus tard le 20 /03/2020 à 14 heures locales et porter la mention : Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 24/02/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de huit (08) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o , Région du Centre en deux (02) lots « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués comme telles devra parvenir au Service des affaires Générales de la Commune d'Akoéman Département du Nyong et So'o au plus tard le 23/03/2020 à 14 heures locales et porter la mention : Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 du 24/02/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de huit (08) forages équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o, en deux lots. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 20/03/2020 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le 23/03/2020 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés*);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- N'avoir pas achevé ou abandonné des marchés publics au cours des trois dernières années;
- Note technique inférieure à **80 %** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil ;
- Non possession en propre d'au moins un atelier complet pour foration

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détails des prix unitaires

- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

3	Critères d'évaluation
	Lire plutôt 12- Principaux critères éliminatoires. a) <u>Dossier administratif</u> ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (<i>sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés</i>; ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; b) <u>Offre technique</u> ° Note technique inférieure à 90 % ; ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil ° Non possession en propre ou en location d'au moins un atelier complet pour foration c) <u>Offre financière</u> ° Offre financière incomplète

4	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas. Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot Lire plutôt L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas. Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5 Autres

Au lieu de ...

17- Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au **673 20 57 25/ 699 37 07 48**.

PIÈCE N°2 : RÈGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

L'appel d'Offres s'adresse à tous les entrepreneurs ou groupements spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier, sous réserve des dispositions ci-après :

- a) Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.
- b) Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :
 - 1. i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ;
 - 2. ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation des sous-traitants dans plus d'une offre.
- c) Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
- d) Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d' Ouvrage.

5 Autres**Lire plutot****17- Contre toute corruption.**

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir la CONAC au numéro VERT **1517**.

Article 4: Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après:

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

1.
 - i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

iii l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

La suite dans le fichier d'origine

AKOEMAN le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE MINTA

ADDITIF N°001_/A/CMTA /CIPM/20

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Commune de Minta, Maitre d'ouvrage a lancé pour le compte de sa commune quatre (04) projets relatifs a : - Les travaux de construction de trois blocs de six salles de classe à l'école publique d'Ebanga I (lot1) et d'un bloc de deux salles de classe a Essa Bitong (lot2) - Les travaux de construction de 10 boutiques au marché de Wall dans l'arrondissement de Minta - Les travaux de construction de trois forages équipés de PMH a Ngo'o,Biti Bidou, Kagbang (lot1),de deux forages équipés PMH a Minta centre Les entreprises ayant acquis les Dossiers d'appelsd'offres relatifs (lot2) et d'un forage pastoral a énergie solaire (lot 3) a Mimbang dans l'arrondissement de Minta ; - L'exécution des travaux d'électrification du carrefour de la mission catholique- CETIC de Minta. Aussi il porte a la connaissance des entreprises désireuses de faire acte de candidature ou ayant acquis les dossiers d'appels d'offres y relatifs que les rectificatifs ci-après y ont été apportés : Il s'agit de : -les circulaires N003/CAB/PM du 30 Décembre 2005 et celle N003/CAB/PM du 18 Avril 2008 tout comme tout renvoi au décret N2004/275 du 24 Septembre 2004 sont abrogées par l'article 207 du code des Marches -les attributions de maitre d'ouvrage et d'autorité contractante sont toutes les deux dévolues au Maire de la Commune de Minta -l'apposition du VISA MINMAP est obligatoire sur le décompte ou la facture finale -le taux de cautionnement définitif est de 2% ; -pour les pratiques, faits ou actes de corruption l'organe à saisir est la CONAC donc le numéro vert gratuit est le 1517 ; -l'exigence des marques spécifiques de matériaux tel que PANTEX, LEGRAND est annulée ; -Le cout prévisionnel de l'appeld'offres 001 est de : * 51000000 (cinquante un million) pour le lot 1 *17000000 (dix-sept millions). Pour le lot 2 - le soumissionnaire peut remporter tous les lots ; - pour ce qui est de l'appel d'offres N 002 les offres devront être déposées au plus tard le 25 Mars 2020 à 12h00 et l'ouverture des plis débutera à 13h00 ; -L'absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis entraine le rejet de l'offre ; - dans le cas de l'appeld'offres 003/AONO la durée de validité de la caution est de 120jours à compter de la date de dépôt des offres ; -les frais d'acquisition du dossier d'appels d'offres N004 s'élèvent à 45.000 (quarante-cinq mille) FCFA. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu à la Mairie de la Commune de Minta Tel : 677 222 112 Le reste sans changement

MINTA le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE MENGUEME

**ADDITIF N°001 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE NORMALE
 N°003/AONO/C-MENGUEME/CIPM /2020 DU12/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
 L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA VILLE DE MENGUEME, COMMUNE DE MENGUEME,
 DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REG1ON DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
 PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDDEVEL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au bureau des marchés publics de la Mairie de Mengueme au plus tard le 24/03/2020 à 12 heures précises à la Mairie de Mengueme et devront porter la mention : « Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 003/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2020 du12/02/2020 pour les travaux de Réhabilitation de l'Adduction d'Eau Potable de la ville de Mengueme dans l'Arrondissement de Mengueme, Département du Nyong et So'o, A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
	Lire plutot Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au bureau des marchés publics de la Mairie de Mengueme au plus tard le 25/03/2020 à 12 heures précises à la Mairie de Mengueme et devront porter la mention : Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 003/AONO/CMENGUEME/CIPM/2020 du] 2/02/2020 pour les travaux de Réhabilitation de l'Adduction d'Eau Potable de la ville de Mengueme dans l'Arrondissement de Mengueme, Département du Nyong et So'o, A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres aura lieu à la salle des actes de la Mairie de Mengueme, le 24/03/2020 à partir de 13 Heures précises à la salle de Mengueme par la Commission Interne de passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou un de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance du dossier dont il a la charge.
	Lire plutot Les Offres, établies en français ou anglais et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marqués comme tels) devront parvenir au bureau des marchés publics de la Mairie de Mengueme au plus tard le 25/03/2020 à 12 heures précises à la Mairie de Mengueme et devront porter la mention : Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 003/AONO/CMENGUEME/CIPM/2020 du 12/02/2020 pour les travaux de Réhabilitation de l'Adduction d'Eau Potable de la ville de Mengueme dans l'Arrondissement de Mengueme, Département du Nyong et So'o, N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... A. Main eliminatory criteria: a. <u>administrative offers</u> 1) Absence or non-conformity of an administrative document after 48 hours; 2) Absence of a bid bond; 3) Falsified or non-authentic document; b. <u>technical offers</u> 1) False declaration or falsified documents; 2) Have not met at least 70% of the qualification criteria; c. <u>financial offers</u> 1) Incomplete financial offers; 2) Omission of a quantified unit price in the offers; 3) Absence or omission of financial capacity at least one third of the provisional amount
	Lire plutot a. <u>administrative offers</u> 1) Absence of a bid bond; 2) Falsified or non-authentic document; 3) Non conformity of one of the administrative documents after 48 hours. b. <u>technical offers</u> a) Non possession in ownership or rentage of a drilling appliance b) False declaration falsified or scanned documents; c) Non possession in ownership of Bore Hole equipment with a capacity of at least 120m d) Non justification of a realization in the past three (03) years, as a principal contractor of a Bore Hole site. e) Non satisfactory note of at least 90% of the essential criteria; c. <u>financial offers</u> a) Incomplete financial offers; b) Omission of a quantified unit price in the offers; c) Absence or omission of financial capacity at least at one third of the provisional amount

4 Autres

Au lieu de ...

Article 1 : ORDRE DE SERVICE (CCAG Article 8)

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

8.1 L'ordre de service de commencer les travaux est signé par l'Autorité Contractante et notifié au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'oeuvre le cas échéant.

8.2 Sur proposition du Maître d'Ouvrage, les **ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché** seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par le Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'oeuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'oeuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Cocontractante, à l'Ingénieur et au Maître d'oeuvre.

8.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante et notifiés par les services de ce dernier au Cocontractant avec copie au Maître d'Ouvrage, au Chef de service, à l'Ingénieur, au Maître d'oeuvre.

8.8 S'agissant des ordres de service signés par l'Autorité Contractante, la notification par le Maître d'Ouvrage doit être faite dans **un délai maximum de huit (8) jours** à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage. **Passé ce délai, l'Autorité Contractante constate la carence du Maître d'Ouvrage, se substitue à lui et procède à ladite notification.**

4 Autres**Lire plutot****Article 2 : ORDRE DE SERVICE (CCAG Article 8)**

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

8.1 L'ordre **de service de commencer les travaux** est signé et notifié par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant, à l'Ingénieur du marché, à l'Organisme Payeur et au Maître d'oeuvre le cas échéant.

8.2 Sur proposition de l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage, **les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution du marché** seront signés et notifiés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage au Cocontractant avec copie au Chef de service du marché, à l'Ingénieur du marché, au Maître d'oeuvre et à l'Organisme Payeur. Le visa préalable de l'Organisme Payeur sera éventuellement requis avant la signature de ceux ayant une incidence sur le montant.

8.3 **Les ordres de service à caractère technique** liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'oeuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante, au Chef de Service.

8.4 **Les ordres de service valant mise en demeure** seront signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Ingénieur et au Maître d'oeuvre.

8.5 **Les ordres de service de suspension et de reprise des travaux**, pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par l'Autorité Contractante ou Maître d'Ouvrage et notifiés par les services de ce dernier au

dans un délai maximum de huit (8) jours à compter de la date de transmission du marché par l'Autorité Contractante au Maître d'Ouvrage.

MENGUEME le 18 Mars 2020

Le MAIRE

MBA ONANA MARTIN

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm